

# Vias

Méditerranée

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

URBANISME

Phase 2  
Avenue de la Méditerranée

CULTURE

Carnaval 2019

SÉCURITÉ

Vidéo-protection

*Patrimoine Viassois*

**PRÉSERVATION ET VALORISATION**



NUMÉRO #11 / JANVIER-FÉVRIER-MARS 2019

# SOMMAIRE

03	Edito
06	Dossier du mois - Finances
12	Fiscalité
13	Conseils Municipaux
16	Urbanisme
22	Préservation et valorisation du patrimoine
26	Sécurité
28	Jeunesse
31	Sport
34	Culture
36	Vie Municipale
40	En images
44	Action Sociale
46	Vie Associative
48	Cadre de vie
49	Économie locale
50	Agenda
51	État civil

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

[www.vias-mediterranee.fr](http://www.vias-mediterranee.fr)

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 [facebook.com/ViasMediterranee](https://facebook.com/ViasMediterranee)

 [@Viasmediterranee](https://www.instagram.com/Viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias  
Service Communication - 34450 Vias.

**Directeur de Publication**  
Jordan Dartier, Maire de Vias.  
**Directrice déléguée**  
Marie-Christine Lefonheur.

**Rédaction**  
Guillaume Azam, Isabelle Tributou.

**Graphisme**  
Jonathan Fabre.

**Photos**  
Service communication - Ville de Vias

**Conception** : Service Communication.

**Impression** : LPJ Hippocampe, 3500 ex.

**Numéro ISSN 1624-1118**



# ÉDITO

---

## **Viassoises, Viassois,**

J'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Cette période de fêtes est un moment de partage privilégié qui nous permet de se retrouver.

A l'aube de la nouvelle année 2019, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous convier à la cérémonie des vœux qui se tiendra le **vendredi 18 janvier 2019, à partir de 19H**, au Théâtre de l'Ardaillon.

Une rétrospective des actions municipales menées au cours de l'année 2018 vous sera présentée ainsi que les réalisations programmées pour 2019.

En effet, l'année qui s'ouvre à nous sera marquée par la fin des travaux du mandat que vous avez confié à mon équipe et à moi-même.

La Halle multisports sera livrée et mise en activité pour la rentrée de septembre 2019, tout comme la seconde tranche des travaux de requalification de la station balnéaire avec la réalisation d'un promontoire, d'une promenade en front de mer, et d'un réaménagement des accès à la plage.

Également, sont programmés des travaux de réhabilitation de voiries en centre-ville : le Boulevard Gambetta et l'Avenue Jean Manzanéra.

2019 marquera donc l'aboutissement d'un mandat où l'action aura été le maître-mot.

En effet, Vias aura connu au cours de ces 5 dernières années des avancées significatives dans tous les domaines : culturel, social, enfance et jeunesse, actions sociales, cadre de vie, etc...

Les élus qui m'entourent ont à cœur de vous servir afin que Vias continue à se projeter vers l'avenir.

Ensemble, nous continuerons donc de travailler d'arrache-pied jusqu'au terme de notre mandat.

Une fois n'est pas coutume, 2019 sera encore une année de travail au service de l'intérêt général.



**Jordan DARTIER**  
*Maire de Vias*



*Rejoignez-nous sur*

# Instagram

**@viasmediterranee**

*Traiteur*  
*La Felouque*

*2, Rue du Bourget 34300 Agde*



**Mail:** resto-traiteurlafelouque@hotmail.fr

**Site:** www.traiteurlafelouque.fr

**06.17.35.02.25 / 06.48.78.89.66**

# 2019

UNE NOUVELLE STATION, DE NOUVEAUX HORIZONS



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

VENDREDI 18 JANVIER 2019

19H00 • THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

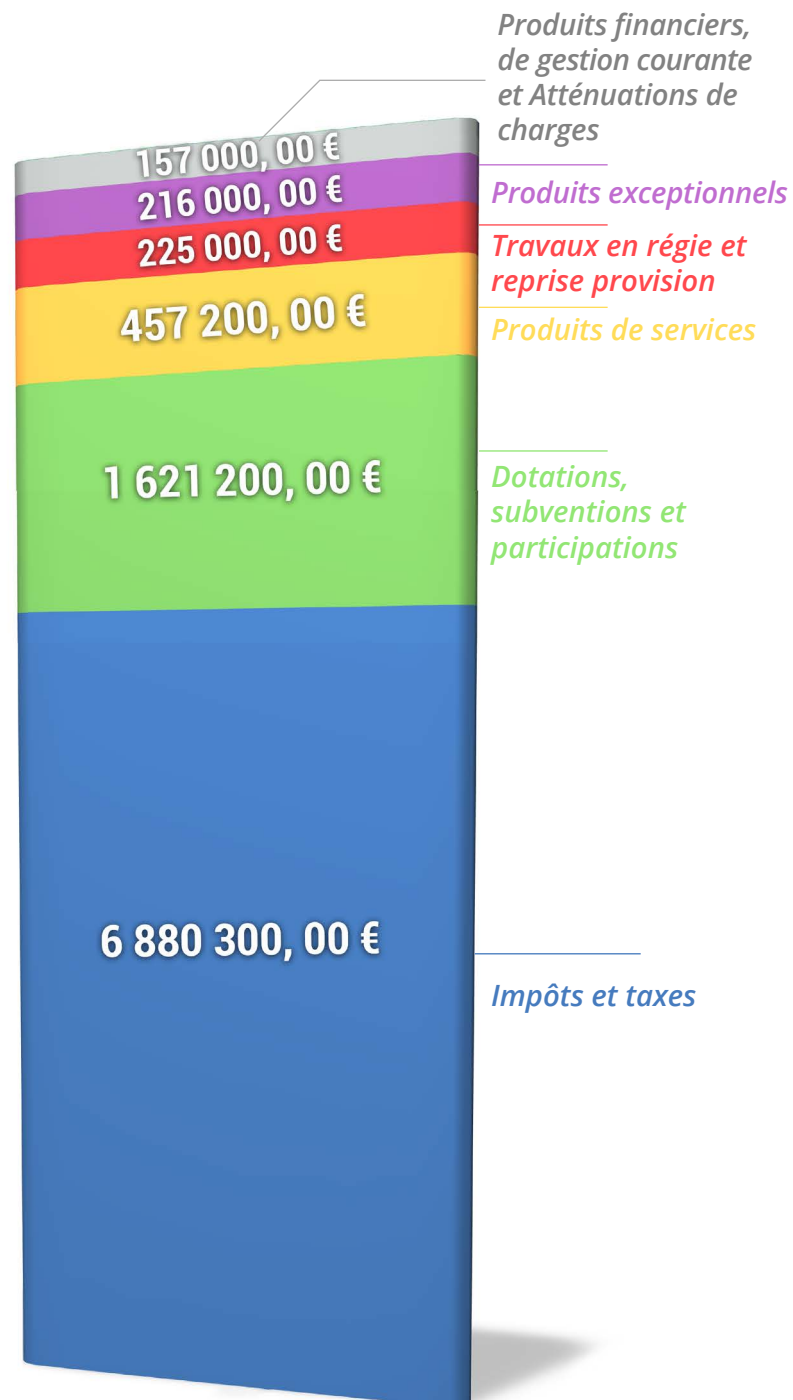
# FINANCES

## ORIENTATIONS 2019

### Dépenses de fonctionnement 2019 9 556 700,00 €



### Recettes de fonctionnement 2019 9 556 700,00 €



# MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se composent des ressources diverses et de la fiscalité directe locale. Les ressources diverses sont issues du paiement par l'utilisateur de loyers, de droit de place des marchés, de vente de tickets de cantine, etc.

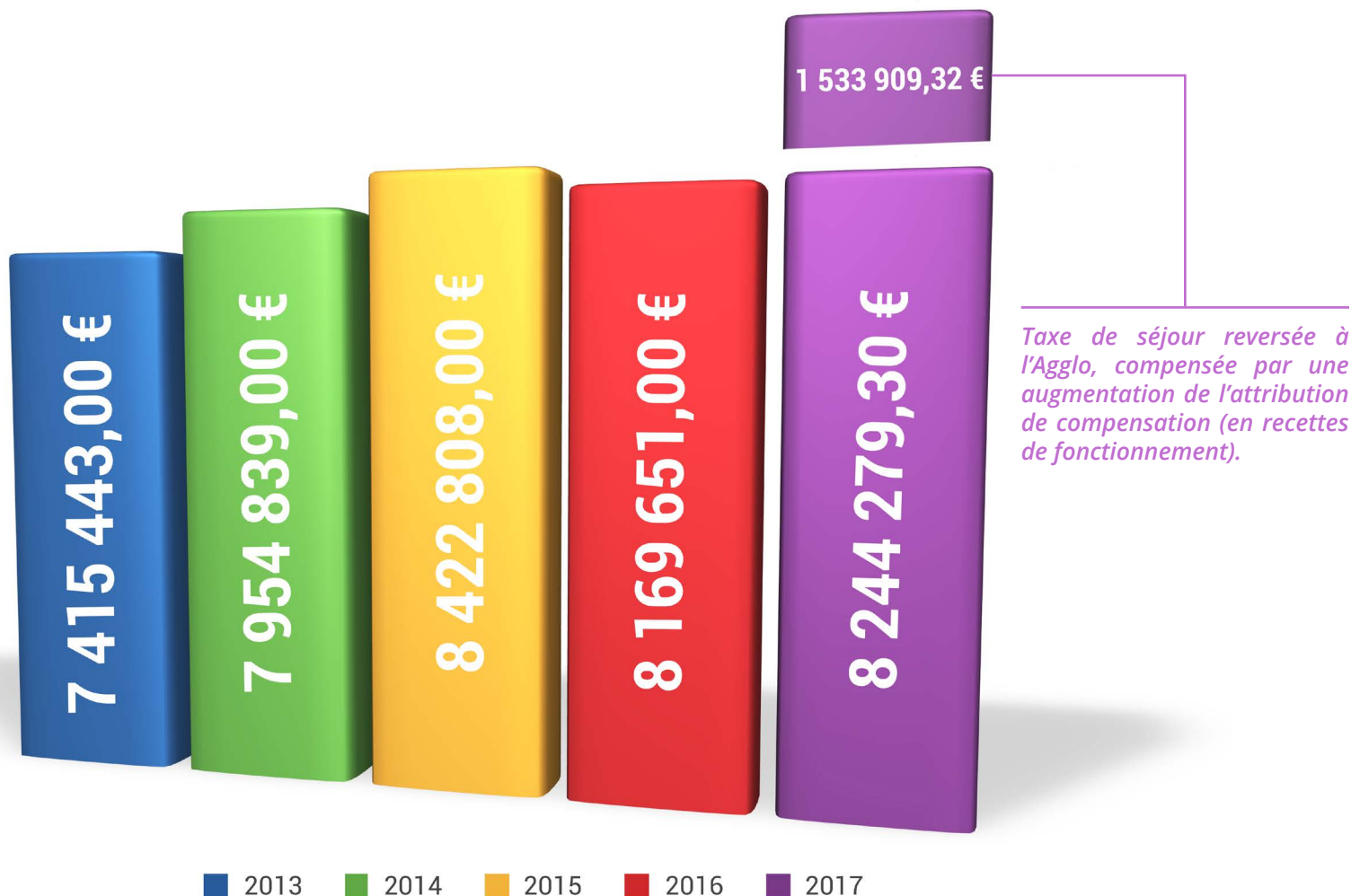
La fiscalité directe locale correspond aux différentes taxes perçues par la Commune (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties). La seule fiscalité locale ne suffit pas à financer l'ensemble des coûts inhérents au fonctionnement des services publics de la ville.

C'est la raison pour laquelle l'Etat verse des dotations de fonctionnement.

Des subventions ou des participations sont également attribuées pour les projets menés (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Département de l'Hérault, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Europe). Afin de faire face à la baisse de ces dotations, la Municipalité a créé un Observatoire Fiscal fin 2014, visant à optimiser les recettes.



## COMPTE ADMINISTRATIF

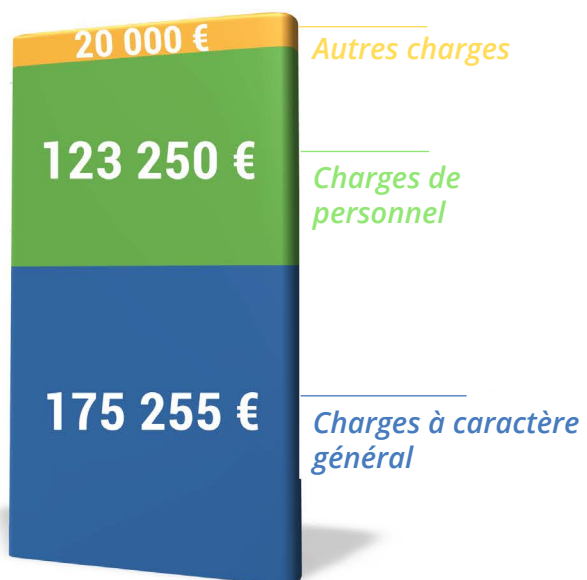




## ARDAILLON : EXPLOITATION 2019

### Dépenses du Théâtre de l'Ardillon

318 505 €



### Recettes du Théâtre de l'Ardillon

318 505 €





# DOTATIONS DE L'ÉTAT À LA COMMUNE DE 2013 À 2018



Les dotations de l'Etat aux collectivités locales ont diminué chaque année entre 2014 et 2017.

Après quatre années de baisse, l'Etat s'était engagé à ne pas baisser les dotations en 2018.

Pour notre commune, une baisse de la DSR (Dotation Solidarité Rurale) a été constatée ce qui s'explique par la perte de la partie cible de la dotation (118 448 € en 2017) due à l'augmentation de nos recettes fiscales (taxe d'habitation et foncière) qui fait sortir Vias des 10 000 communes de moins de 10 000 habitants les plus pauvres de la strate.

Le projet de loi de finances pour 2019, présenté le 24 septembre 2018 devant le Comité des Finances Locales, annonce cette année encore un effort sur la maîtrise de la dépense publique avec un objectif de baisse de 3 points supplémentaires en 2019.

## LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT SE MANIFESTE PAR UNE DIMINUTION DE SES DOTATIONS À LA VILLE

■ 2013   ■ 2014   ■ 2015   ■ 2016   ■ 2017   ■ 2018



# ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES DEPUIS 2013

Entre 2014 et 2017 : **augmentation de recettes** de **475 368 €**.

En 2018 : augmentation prévisionnelle de **113 927€**.

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, les taux d'imposition **restent inchangés** :

**Taxe d'habitation : 15,19%**

**Taxe sur le bâti : 17,81%**

**Taxe sur le non-bâti : 64,94%**



## Taxe d'habitation



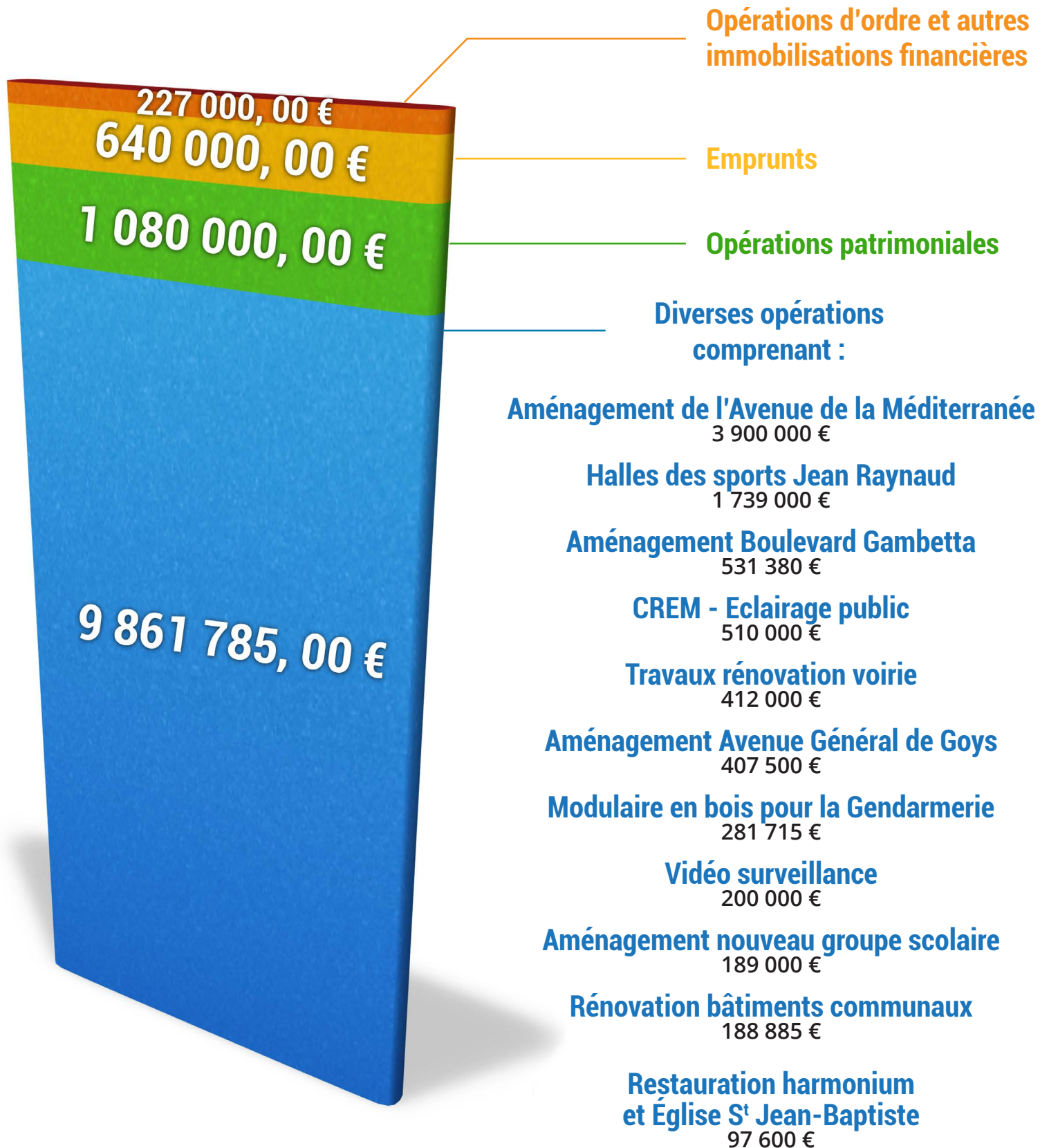
Le travail sur les bases d'imposition, réalisé par l'observatoire fiscal depuis 2014, et l'augmentation de la taxe de séjour en 2015, utilisée pour le développement touristique du territoire, ont permis d'**accroître les recettes de la collectivité** d'année en année, tout en **maintenant, voire en réduisant, les taux d'imposition** (taxes foncière et d'habitation).

## Taxe foncière sur le bâti



# SECTION D'INVESTISSEMENT

Montant total des dépenses d'investissement 2019 :  
11 808 785,00 €



# FISCALITÉ

Créée par la Loi du 13 Avril 1910, la taxe de séjour est instituée à l'initiative des communes réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes. Son produit permet de financer les actions d'accueil, de promotion et de développement touristique.



## TAXE DE SÉJOUR : MODALITÉS 2019

**CLASSÉS** : La taxe de séjour est collectée sur la base d'un tarif fixe (€) :

pour les palaces, les hôtels de tourisme classés, les meublés de tourisme classés, les résidences de tourisme classées, les villages de vacances classés, les chambres d'hôtes, les emplacements dans des aires de camping-cars et parcs de stationnement touristiques, les terrains de camping et de caravanage classés et non classés et les ports de plaisance.

La taxe additionnelle de 10% au profit du Conseil Départemental de l'Hérault est déjà incluse dans les montants ci-dessous. Le montant de la taxe de séjour à percevoir auprès des personnes assujetties et non exonérées qui séjournent à titre onéreux correspond au produit du nombre de nuitées effectuées par le tarif applicable à votre hébergement.

### CLASSÉS

Montant à percevoir

=

Nombre de personnes assujetties et non exonérées

x

Nombre de nuits du séjour

x

Tarif applicable à l'hébergement

**NON CLASSÉS** : La taxe de séjour est collectée sur la base d'un tarif variable (%) :

pour les hôtels de tourisme non classés, les meublés de tourisme non classés, les résidences de tourisme non classées, et les villages de vacances non classés.

Le tarif variable correspond à 5% du coût HT par personne de la nuitée<sup>(1)</sup> plafonné à 2,30€. Il est ensuite majoré de 10% correspondant à la taxe additionnelle au profit du Conseil Départemental de l'Hérault. Le montant de la taxe de séjour à percevoir auprès des personnes assujetties et non exonérées qui séjournent à titre onéreux correspond au produit du nombre de nuitées effectuées par ce tarif.

<sup>(1)</sup> Coût HT par personne de la nuitée = Prix de l'hébergement HT pour le séjour / Nombre de nuits du séjour / Nombre d'occupants

### NON CLASSÉS

Montant à percevoir

=

Nombre de personnes assujetties et non exonérées

x

Nombre de nuits du séjour

x

Tarif variable majoré de la taxe de séjour

Les modalités 2019 de la taxe de séjour sont consultables ici :

<https://vias.taxesejour.fr/deliberation-2019>

Par téléphone : 04 67 21 21 37

Par mail : [vias@taxesejour.fr](mailto:vias@taxesejour.fr)

Par courrier :

Mairie de Vias - Service Observatoire Fiscal

6 Place des arènes - 34450 VIAS



## TRANSFERT RECOUVREMENT DES IMPÔTS

CHANGEMENT IMPÔTS - TRÉSORERIE D'AGDE - A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Pour tous vos impôts, adressez-vous au :

**Service des Impôts des particuliers - Grand Béziers**  
9 avenue Pierre Verdier - BP 749 - 34 529 BEZIERS Cedex

Contact : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
Mail : utilisez la messagerie sécurisée de votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Numéro PAS (Prélèvement à la source) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :  
0 809 401 401 (service gratuit + prix appel)

Source : Direction Départementale des finances publiques de l'Hérault

## LOGEMENTS VACANTS

En application de l'article 1415 du code général des impôts, la situation de vacance doit être déclarée tous les ans par les propriétaires de logements.

**Pour les locaux déjà déclarés vacants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou antérieurement à cette date :**

Un questionnaire sera adressé début janvier 2019 à l'ensemble des propriétaires dont les locaux ont été déclarés vacants.

Ce questionnaire devra être retourné, accompagné de justificatifs au plus tard le 05 février 2019 au Centre des finances publiques de Béziers - Service des impôts des particuliers du Grand Béziers - 9 Avenue Pierre Verdier - 34500 BEZIERS

*Rappel : Depuis 2009, la commune n'établit plus de certificat de vacance par la Police Municipale, mais cette dernière peut vous assister dans vos démarches en demandant des photographies datées.*

**Pour les locaux nouvellement vacants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

Les propriétaires peuvent se procurer le questionnaire auprès de l'Observatoire Fiscal de la commune ou se faire connaître auprès du Centre des finances publiques de Béziers, en joignant un relevé de propriété (disponible auprès du service cadastre ou observatoire fiscal de la Ville) ou une copie de la taxe d'habitation.

# CONSEILS MUNICIPAUX



## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2018

### Administration Générale :

- Rapport d'activité 2017 du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM),
- Rapport d'activité 2016/2017 du contrat de performance énergétique (CREM),
- Adoption de la convention-cadre de coopération pour la prestation de délégué à la Protection des Données à l'échelle intercommunale, entre la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) et la Commune,
- Plan Partenarial de la Gestion des Demandes et d'Information aux Demandeurs (PPGDID) de logements sociaux.

### Finances :

- Demande de subvention auprès de différentes institutions pour réaliser

des travaux d'entretien nécessaires dans l'église Saint-Jean-Baptiste,

- Modification des inscriptions du budget principal de la commune,
- Attribution de subventions à deux associations : Gaïa, la céramique de Vias et Vias Trail Running,
- Taxe de séjour 2019 : application de 5% sur le coût de la nuitée par personne pour les hébergements en attente de classement ou sans classement.

### Urbanisme :

- Désaffectation de l'usage public, déclassement et vente d'une partie du Chemin de la Redoute de Portiragnes à M. Philippe Robert, gérant du Camping le Méditerranée Plage.
- Dénomination du chemin rural situé lieu-dit « l'Homme Mort » en « Impasse de la Lergue »,

- Dénomination du sentier du littoral de Portiragnes à Vias (secteur 4) en « Maire Libron »,

- Lancement de la consultation pour la vente des parcelles cadastrées section BH N°11 et 16 Rue des Mûriers de Cailet.

### Ressources Humaines :

- Modification du tableau des effectifs du personnel communal, création d'un emploi dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences », assurance des risques statutaires et adhésion à la mission Protection Sociale Complémentaire risque « prévoyance ».

*Retrouvez le compte rendu de séance sur notre site internet :*  
[www.vias-mediterranee.fr](http://www.vias-mediterranee.fr)



## Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

- Obligation, pour les communes de 3 500 habitants et +, de prévoir un DOB (conformément à la Loi du 6 février 1992 et au Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2312-1)
- Présenté chaque fin d'année, dans les deux mois qui précèdent l'examen du Budget Primitif (BP)
- Renforce la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante, sur les évolutions de la situation financière de la commune

## LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2018

En préambule de l'ordre du jour du conseil municipal, le Maire informe l'assemblée délibérante qu'un sondage BVA sera réalisé auprès d'un échantillon d'habitants, dans les prochaines semaines.

Cette enquête quantitative par téléphone permettra à la ville de répondre de la manière la plus efficace possible et de déterminer comment les administrés imaginent le Vias de demain.

Parmi les différents points inscrits à l'ordre du jour, le Maire a proposé de voter une aide d'urgence de 1500 € aux habitants des territoires Audois, victimes des inondations dans l'Aude. A ce titre, une minute de silence a été observée en début de séance.

Ont également été adoptées à l'unanimité, une motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers de France, dont l'activité volontaire est remise en cause par la Directive Européenne sur l'aménagement du temps de travail (DETT 2003/88/CE), une motion de soutien à l'action des Chambres de Commerce et d'Industrie qui évoluent actuellement dans un contexte économique difficile en raison de la réduction des ressources fiscales octroyées par le Gouvernement.

Au chapitre Affaires générales, ont été approuvées la protection fonctionnelle d'une élue, victime d'insultes,

d'intimidations et de menaces de mort devant témoins, la désignation de la « Mutualité Française Grand Sud » comme Déléataire du Service Public (DSP) de la crèche Marie Curie, pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2019.

Par ailleurs, la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC) présentée par le Préfet de l'Hérault en octobre dernier à Montpellier a fait l'objet d'un avis défavorable.

Enfin, le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2017 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Au chapitre finances, Sandrine Mazars, Adjointe au Maire déléguée aux Finances et aux Sports, a présenté le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2019 qui a été voté à l'unanimité.

Ont également été adoptées, la désignation de l'entreprise « Agde Auto Assistance » sise à Agde comme Déléataire du Service Public (DSP) de la fourrière automobile, pour 3 ans à compter du 1er janvier 2019, la convention d'équipement de la commune en conteneurs enterrés, entre le SMICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) Pézenas-Agde et la ville, pour une durée de 10 ans après mise à disposition du matériel.

Au chapitre Urbanisme, ont été votées, l'acquisition de la parcelle AX n°115 lieu-dit « Le Poste » à l'euro symbolique, la vente de la parcelle communale AI n°802P lieu-dit « Les Dunes » à deux propriétaires privés voisins pour agrandissement de leurs propriétés respectives (au même prix au m2 que l'acquisition par la commune), la longueur de la voirie communale, mise à jour en raison du déclassement de diverses sections de routes Départementales situées sur la commune.

Au chapitre Jeunesse ont été adoptés, l'attribution d'une subvention de 2 000€ à l'école privée Notre-Dame d'Agde, au titre de l'année 2018, pour participer aux frais de scolarité de la vingtaine d'enfants résidant à Vias et fréquentant cet établissement (maternelle et élémentaire), le montant de la participation des communes de résidence pour les frais de scolarité des élèves accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires de Vias, dont les enfants sont domiciliés dans une autre commune.

Au chapitre Ressources Humaines, la convention constitutive d'un groupement de commandes avec la CAHM pour la formation professionnelle à la sécurité, dans un objectif de maîtrise des coûts, a également été soumise à délibération.



## 18 DÉCEMBRE 2018 : LES ELUS ONT VOTÉ LE BUDGET 2019

L'ordre du jour de ce Conseil portait principalement sur le vote du Budget Primitif (BP) pour l'exercice 2019.

Avant d'aborder les points d'ordres financiers, les élus ont pris acte de la résolution générale du 101ème Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalités. Dans cette résolution, l'Association des Maires de France a proposé au gouvernement une véritable négociation sur différents sujets notamment, l'autonomie financière et fiscale des communes, la compensation intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, le retour à la conception partenariale des contrats entre l'Etat et les collectivités locales, le réexamen de la baisse des moyens, le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence.

Le Budget Primitif 2019 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes, sans la reprise de résultat 2018, a été voté à la majorité, à hauteur de :

- **Section de fonctionnement :**  
9 556 700 €
- **Section d'investissement :**  
11 808 785 €

Le Maire rappelle que sur les 21 M d'€ d'investissements réalisés à ce jour, seulement 4 Md'€ ont été financés par le recours à l'emprunt.

Le Budget Primitif 2019 du Théâtre de l'Ardaillon, pour sa part, a été voté à la majorité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes, à hauteur de :

- **Section de fonctionnement :** 318 505 €
- **Section d'investissement :** 20 000 €

Le conseil a approuvé et adopté à l'unanimité la fixation des taux d'imposition des impôts directs locaux, soit :

- Taux de la Taxe d'Habitation : 15,19 %
- Taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 17,81 %
- Taux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 64,94 %

**Le Maire rappelle qu'après une baisse des taux d'impositions en 2014 et 2015, ces derniers restent stables depuis 3 ans.**

L'assemblée s'est également prononcée sur :

- les autorisations de programme et crédits de paiement 2019 concernant la Halle multisports, le CREM contrat de performance énergétique, l'aménagement de l'avenue de la Méditerranée, l'aménagement du parvis de l'église et de ses abords,
- la clôture de la régie de recettes de la structure petite enfance de Vias pour la mise en œuvre d'une délégation par « la Mutualité Française Grand Sud » au 1er janvier 2019,
- l'attribution d'une subvention supplémentaire à une association,
- une demande de subvention auprès du Conseil régional, du Conseil départemental et de l'Agglomération Hérault Méditerranée pour les travaux de réfection de voiries du boulevard Gambetta et de la rue Jean Manzanera.

*Retrouvez le compte-rendu de séance sur notre site internet :*  
[www.vias-mediterranee.fr](http://www.vias-mediterranee.fr)

# URBANISME



## UNE NOUVELLE STATION, DE NOUVEAUX HORIZONS

### AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE, PHASE 2 !

*Le bord de mer de demain, résolument inscrit dans le 21<sup>ème</sup> siècle, se prépare activement aujourd'hui.*

Depuis octobre 2018, les travaux de réaménagement de l'Avenue de la Méditerranée sont entrés dans leur 2<sup>ème</sup> phase :

- Démolition des éléments existants,
- Récupération des palmiers et plantation à la halte nautique du Jonquié,
- Décaissement et préparation du terrain sur toute la surface du chantier (jusqu'au devant des commerces),
- Démarrage de la partie « génie civil » et du « gros œuvre »,
- Préparation des fondations de la montée sur la mer et du promenoir, ainsi que des supports qui recevront les poteaux destinés aux enseignes des commerces (éléments préfabriqués en béton, coulés sur place dans des moules spécialement conçus),
- Pose des réseaux secs (basse tension, fibre, télécommunications).







**Janvier à avril 2019 :**

- Construction du promenoir et de la montée sur la mer : achèvement prévu fin janvier,
- Travaux de métallerie et de serrurerie : réalisation des garde-corps, des escaliers, des ombrelles, des pergolas, des supports pour enseignes, etc.,
- Mise en lumière de l'ouvrage : jusqu'à la fin du chantier, en suivant les constructions des éléments métalliques,
- Revêtements de sol : à partir de la fin du mois de février,
- Mise en place du mobilier urbain et des plantations : dernières étapes, prévues courant avril 2019.



**BUREAU D'ETUDES EN FONTAINERIE**

Diluvial, 24 rue du bois Rigaud  
 BP42312 F-44120 Vertou Cedex France  
 Tel: +33 (0)2 40 40 32 55 - info@diluvial.fr



Diluvial est un bureau de conception architecturale et d'études techniques en fontainerie, une entreprise d'ingénierie hydraulique, qui effectue des prestations de maîtrise d'œuvre, de projets publics et privés en France et à l'exportation.



## ZOOM SUR LE CHANTIER DE LA HALLE MULTISPORTS

Les aménagements de la Halle Jean Raynaud, à l'architecture contemporaine, répondent aux exigences techniques des activités proposées.

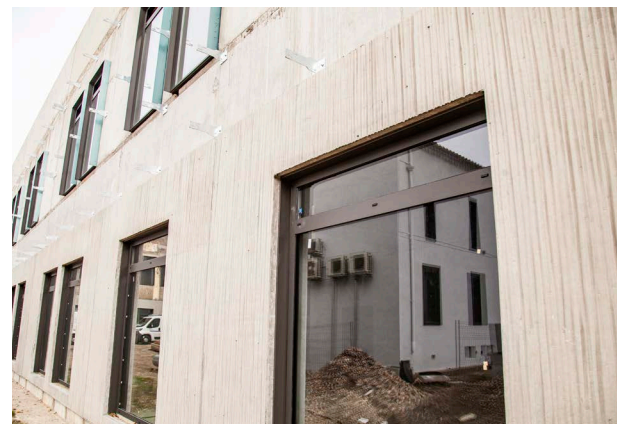
À ce jour, les deux bâtiments de l'ouvrage final sont « hors d'eau » (menuiseries posées).

L'édifice est entièrement isolé, tant en périphérie que sous la toiture, dans le respect de la stricte réglementation « RT 2012 ».

Fin janvier 2019, toutes les cloisons en plaques de plâtre seront posées.

Courant février 2019, s'enchaîneront peintures, traitements et revêtements de sol, etc.

Une fois l'isolation, les peintures et les enduis réalisés, seront posés des bambous métalliques sur la façades pour la mise en valeur esthétique du bâtiment.



## AMÉNAGEMENT DE TOUS LES PARKINGS DES ÉCOLES

La 2<sup>ème</sup> tranche du parking des écoles, côté gymnase, a été terminée avant la fin de l'année 2018.

Depuis quelques semaines maintenant, cet aménagement accueille de nombreux Viassois qui apprécient un espace structuré et totalement réaménagé.

Les 3 parkings, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, tranche 1 côté écoles maternelle et primaire, et tranche 2 côté gymnase, forment un environnement harmonieux et unique aux abords du pôle scolaire et sportif de la commune.



## CURE DE JEUNESSE POUR 2 BÂTIMENTS MUNICIPAUX

*« L'action façades » contribue à la mise en valeur urbaine et architecturale, à l'embellissement du cœur de ville et au maintien de son attractivité.*

La salle Yvon Vieu et le bureau de tabac « Lou Camel » ont fait l'objet d'un ravalement de façade.

La Municipalité montre l'exemple et incite les propriétaires privés à rénover leur façade et/ou devanture commerciale.



*La couleur utilisée est un ton pierre (beige clair) préconisée par les Architectes des Bâtiments de France. Des encadrements de portes et de fenêtres ont été réalisés en blanc. La pierre de basalte apparente a été valorisée.*



*Prochaine étape en 2019 : le point-chaud de la Place du 14 juillet !*



Dans le cadre de son programme « Objectif Rénov' », la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) accompagne les particuliers et professionnels en octroyant des aides pour les travaux de ravalement de façade.

# RÉFECTION DES VOIRIES POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Plus d'1 Million d'euros seront engagés pour les travaux de voirie en 2019.

L'ensemble des travaux de voirie réalisés sur la commune offre une uniformisation et une harmonisation de l'espace public.



## BOULEVARD GAMBETTA

Démarrage des travaux : février 2019

- Reprise ponctuelle du réseau pluvial, sur les points qui le nécessitent,
- Travaux en surface : réalisation des chaussées, trottoirs, etc.

Ces opérations feront suite au renouvellement des réseaux humides (assainissement et eau potable) entrepris au 1er semestre 2017.



## AVENUE DU GÉNÉRAL DE GOYS

La voirie sera refaite prochainement :

- Création de trottoirs, de bandes de roulement (chaussée), d'espaces de stationnement,
- Mise en place de mobiliers urbains,
- Pose de ralentisseurs pour réduire la vitesse et sécuriser les piétons,
- Dépose (enlèvement) des réseaux aériens.

Cette réfection en surface fait suite à la rénovation des réseaux humides, entreprise en fin d'année 2018.



## AVENUE JEAN MANZANÉRA

Dans la continuité du réaménagement des abords des écoles, l'Avenue Jean Manzanéra fera l'objet d'une réfection :

- Amélioration du réseau pluvial,
- Création de trottoirs et de revêtements (chaussée),
- Sécurisation pour les enfants.

L'emprise du chantier s'étendra du Boulevard de la Liberté aux écoles.

La voirie sera esthétiquement en accord avec le réaménagement récent des parkings à proximité des établissements scolaires et du gymnase.

Les travaux démarreront fin février et s'achèveront fin mars 2019.

**Une réunion publique est programmée le 04 février 2019 à 18h30 à la Salle d'Honneur en Mairie.**

## AUTRES TRAVAUX EN IMAGES



• Remplacement du grillage au stade Gaby Castell – Novembre/Décembre 2018

• Réfection totale de la grande salle du centre aéré du Libron – Octobre 2018

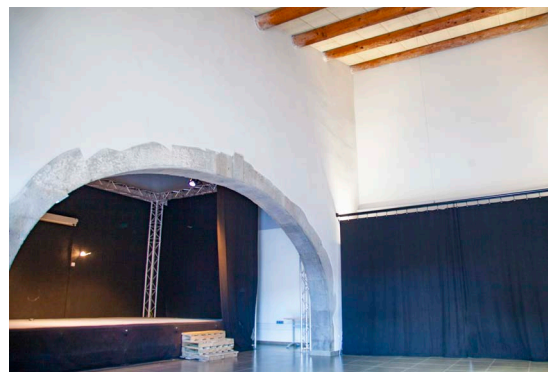


AVANT



APRÈS

### LA VIGNERONNE



• Reprise des peintures dans la salle de la Vigneronne - Novembre 2018



• Installation d'un mobilier urbain personnalisé sur le parvis de la Vigneronne (protection moteurs climatiseurs) – Novembre 2018



• Pose d'un grillage aux abords du boulodrome - Novembre 2018

# PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Devenu vétuste, l'harmonium de l'église a fait l'objet d'une restauration intégrale par la « Manufacture Languedocienne des grandes orgues » de Lodève, gérée par M. Charles Sarelot, facteur d'orgues.



## 1830 : un ancêtre de l'harmonium



Le **POÏKILORGUE** ou orgue expressif varié est un instrument de musique de la période romantique à clavier et à anche libre de la famille de l'orgue, précurseur de l'harmonium et inventé par **Aristide Cavaille-Coll** en collaboration avec son frère et son père en 1830. A cette époque, cet instrument était essentiellement destiné à de riches bourgeois qui les plaçaient dans leur salon à côté d'un piano à queue ou d'une harpe.



**Aristide Cavaille-Coll** est un facteur d'orgue né le 4 février 1811 à Montpellier et mort le 13 octobre 1899 à Paris. Il est considéré comme l'un des plus importants facteurs d'orgue du XIXème siècle.

## 1842 : l'harmonium



Harmonium de 4 jeux de Debain (1865)

On doit l'invention de l'harmonium à **Alexandre-François Debain** (1809-1877), facteur de piano et d'harmonium français.

- . 1842 : il dépose le brevet de l'harmonium
- . 1849 : il obtient une médaille d'argent à l'Exposition Universelle à Paris,
- . 1855 : il ouvre place Lafayette un hall d'exposition immense et luxueux. Il emploie alors près de 150 ouvriers et une dizaine d'années plus tard, 600 ouvriers à la fabrique de La Chapelle à Saint-Ouen (Saine-Saint-Denis), qu'il fait construire en 1865.



**Alexandre Debain** est apprenti ébéniste jusqu'en 1825, puis l'année suivante commence son apprentissage dans la facture de piano, domaine où il deviendra contremaitre.

Parti en Angleterre en 1830, il démontre un grand talent pour l'invention et la réalisation de machines complexes. Il construit un automate de 3 mètres de haut figurant un arbre - un orangier aux feuilles de bronze et aux fruits de porcelaine - habité de 7 oiseaux secouant la tête et les ailes, ouvrant le bec, et chantant grâce à une rangée de tuyaux fonctionnant avec le système de l'orgue de barbarie. Lors de ce passage en Angleterre (qui durera quatre ans), il apprend la facture d'orgue.

De retour à Paris en 1834, il devient facteur de pianos (traditionnels et mécaniques). Il fait faillite deux ans plus tard, puis, ayant épongé ses dettes, il se réinstalle en 1836. Il dépose alors de nombreux brevets, dont le plus mémorable est celui de l'harmonium, en 1842.

L'invention de l'harmonium eut un grand succès auprès du public, notamment des églises qui ne pouvaient pas accéder financièrement à l'acquisition d'un orgue pour accompagner leurs offices religieux.



D'autres grands noms de fabricants d'harmoniums suivirent **Debain** dont la maison **Alexandre** qui produisait jusqu'à 3 000 harmoniums par an.

**Jakob Alexandre** (1804-1876) et son fils **Edouard** (1824-1888) avec **Victor Mustel** mènent l'instrument, qu'ils appellent *orgue-mélodium*, *orgue celesta*, *kunsthharmonium*, *harmonium-celesta* à son point de perfection.



## A LA RENCONTRE D'UN HARMONIUM

"L'orgue-harmonium est un instrument à clavier et à sons soutenus alimenté par le vent, possédant une ou plusieurs séries de gammes diversement timbrées et diapasonnées (jeux) que l'organiste peut utiliser à son choix, soit ensemble, soit séparément, au moyen de mécanismes dénommés registres. Cet instrument dispose en outre, d'un ingénieux système de soufflerie qui lui permet, d'une manière extrêmement sensible, de faire varier l'intensité sonore d'où la nuance, l'accent, l'expression, non seulement sur l'instrument tout entier considéré dans son ensemble, mais aussi par section (demi-clavier à droite et demi-clavier à gauche)."

Alphonse Mustel (1873-1937)

Dans *Encyclopédie de la musique et Dictionnaire du Conservatoire* (Delagrave)

L'harmonium, comme l'a breveté Alexandre Debain, est en réalité un "savant empilement d'éléments" à l'intérieur d'un meuble-caisse.



Vue arrière d'un harmonium

Grand casier de bois, divisé lui-même en plusieurs cases dans lesquelles sont fixées les anches. Chaque case a une alimentation en vent qui lui est propre. En effet, l'entrée de l'air dans une case est conditionnée par l'ouverture d'une soupape dite "soupape de jeu". L'ouverture des soupapes de jeu est commandée par les "tirettes", appelées **REGISTRES**, et situées au-dessus du clavier.



Sommier des anches avec ses cases et ses différentes lignes d'anches



Soufflets (éléments du haut) actionnés par les pédales (en bas)



Clavier avec "tirettes" pour ouvrir les "soupapes de jeu"

### ANCHE

L'anche libre est une languette de laiton, fixée sur un cadre métallique, laissant entre elle et ce cadre un espace infiniment petit qui lui permet de vibrer sous un courant d'air plus ou moins constant. C'est ce qui produit le son émis par l'harmonium. A chaque note du clavier correspond une anche. Cette série d'anches est appelée **JEU**. Certains instruments importants peuvent compter jusqu'à plus de 1000 anches.

### PEDALES

Une particularité de l'harmonium est sa possibilité d'être expressif. C'est à dire que pour une note donnée, on peut à l'aide des pédales, envoyer sur l'anche correspondante, une quantité et une pression d'air variable en fonction de "l'énergie" que l'on déploie à souffler ou à "pédaler". Plus la quantité et la pression d'air sont importantes, plus le son produit par l'anche est fort.

## RESTAURATION DE L'HARMONIUM DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Depuis 2017, la **Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée** a mis en place un dispositif d'aide financier et technique pour soutenir et encourager les communes à restaurer leur petit patrimoine. Ce fut l'occasion pour la commune de Vias de réhabiliter l'harmonium de son église qui retrouve aujourd'hui sa place pour le plus grand plaisir des visiteurs.



L'harmonium de l'église Saint Jean-Baptiste de la ville de Vias date de la fin du 19ème siècle. Il est issu de la maison "Rodolphe et Debain".



Les restaurateurs de la **Manufacture Languedocienne de Grandes Orgues** récupèrent l'harmonium pour le transporter dans leur atelier à Lodève.



Dans l'atelier, l'harmonium réalisé en bois de chêne pour la structure et peuplier pour les assemblages est tout d'abord démonté puis nettoyé.



Les touches du clavier sont irrécupérables et remplacées par celles d'un autre harmonium.



Des éléments en bois rongés par des insectes xylophages sont refaits à l'identique.



Les plateaux en bois des soufflets, découverts en mauvais état, sont refaits.



Les joints en cuir vont permettre d'assembler les éléments en bois des soufflets.



Les joints sont réalisés en peaux de mouton comme à l'origine.



Une colle d'os, d'origine animale, est utilisée pour fixer les éléments de bois entre eux. Cette technique remontant à l'antiquité égyptienne est réversible dans le temps : sous l'action de la chaleur, les éléments se décollent facilement et peuvent être plus aisément restaurés.

## L'HARMONIUM INAUGURÉ

Ce joyau remis en état de fonctionnement a été inauguré le 26 octobre 2018, en présence de Yannick Casajus, Archiprêtre des paroisses d'Agde, et du Père Robert Martin, Curé de la paroisse de Vias.

A la suite des différentes allocutions des élus locaux, l'assemblée a eu l'honneur d'apprécier les sonorités si particulières de cet instrument d'époque : Muriel Barrairon, au clavier, et Yann Cabanié, au chant, ont offert un concert à la hauteur de la solennité du site, avec plusieurs interprétations de morceaux de musique.



*Michel Fargal, Conseiller Municipal, en charge du dossier de l'église Saint Jean-Baptiste, était en collaboration directe avec les différents acteurs et intervenants.*



*De gauche à droite :  
Marie-Christine Fabre de Roussac,  
Conseillère Départementale de  
l'Hérault,  
Jordan Dartier, Maire,  
Yann Cabanié, chanteur Viassois  
Muriel Barrairon, pianiste  
concertiste, professeur de piano  
et de clavier ayant passé deux ans  
au Centre Diocésain de Musique  
Sacrée de l'Hérault,  
Yann Llopis, Maire de Montagnac,  
Vice-président de la Communauté  
d'Agglomération Hérault  
Méditerranée (CAHM) chargé du  
Patrimoine,  
Sébastien Frey, Conseiller  
Départemental de l'Hérault.*

# LA SAUVEGARDE DE NOTRE ÉGLISE

## TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LE BÂTIMENT

### UN PEU D'HISTOIRE

*L'église Saint Jean-Baptiste est un héritage inestimable de l'Histoire de Vias, la genèse même de l'implantation urbanistique de son cœur de ville.*

*De style Gothique, cet édifice, aux caractères méridionaux très marqués, trône au centre de la commune telle une icône immuable ayant défié le temps et les Hommes.*

*Sa fonction d'organe défensif, situé dans le prolongement des remparts circulaires de la cité, se ressent encore aujourd'hui et lui confère un aspect aussi majestueux qu'intouchable.*

*Particulière et classée par les Monuments Historiques depuis 1907, notre église mérite la plus grande des attentions.*



# UNE 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DE TRAVAUX URGENTS ET NÉCESSAIRES ACHEVÉE

Prendre soin de notre patrimoine est impératif et primordial pour le protéger, le sauvegarder et assurer sa pérennité auprès des générations futures.

Après avoir constaté le mauvais état de la toiture et les infiltrations d'eau, qui endommagent la structure de l'édifice religieux et son mobilier (vitraux, tableaux, décors peints), la Municipalité a décidé de prendre des mesures rapides et de les inscrire parmi ses priorités.

La 1<sup>ère</sup> phase de travaux d'entretien, détaillée ci-dessous, visait à « soigner » les pathologies urgentes du bâtiment, en facilitant notamment l'écoulement de l'eau pour garantir la fonction du site et maintenir l'accueil des personnes dans de bonnes conditions :

- Mise hors d'eau du bâtiment,
- Mise en sûreté et en sécurité par l'entretien, en premier lieu, du paratonnerre et du parafoudre, qui assureront une bonne garantie de sécurité en cas d'orages violents (entreprise ADEE electronic),
- Eradication manuelle des végétaux, notamment deux figuiers, qui seront replantés en centre-ville,
- Réparation et remplacement de tuiles (entreprise Nils Potier),
- Nettoyage des circuits d'écoulement des eaux pluviales obstrués,
- Nettoyage des combles et réparation du dispositif anti-volatiles (entreprise L&M SARL).

La commune est accompagnée par Frédéric Auclair, architecte du patrimoine et maître d'œuvre, pour toutes les opérations menées.

Le chantier de restauration du patrimoine a été réalisé par des ouvriers qualifiés, spécialisés et passionnés de savoir-faire ancestral. Deux Compagnons du Devoir figuraient parmi eux (entreprise Philippe Golcberg).

Tous les professionnels sont intervenus comme de véritables médecins : les techniques d'autrefois utilisées dans le respect de l'histoire, les compétences mises en commun et la synergie déployée ont permis d'aboutir à des résultats exceptionnels en matière de résorption des problèmes constatés.



## PROCHAINES ÉTAPES

Une étude diagnostique complète du bâtiment sera réalisée en 2019.

Elle permettra de cibler les autres travaux à engager pour poursuivre la sauvegarde de l'église, à laquelle tant de Viassois vouent une grande admiration.

# SÉCURITÉ

## DÉVELOPPEMENT EXPONENTIEL DU DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION

### LA VILLE VA PASSER DE 11 À 39 CAMÉRAS

La commune a opté pour la refonte totale de son système de vidéo protection urbaine.

Elle poursuit l'extension de son parc de caméras, en cœur de ville et à Vias Plage. Ce déploiement s'inscrit dans le « schéma directeur de prévention, de sûreté et de sécurité » qu'elle a adopté.

Des travaux sont actuellement engagés : tirage des liaisons cuivre, réalisation d'opérations de « génie civil », déploiement des infrastructures informatiques, d'un serveur et d'un stockeur sécurisés, installation des transmissions radio et fibre, d'un logiciel de pilotage et d'enregistrement des caméras, et pose de matériels extérieurs.

26 caméras entreront en fonction au cours du 1er semestre 2019. A terme, le système opérationnel comptera 39 caméras.

### Remplacement de 9 caméras

Certains matériels, aujourd'hui équipés d'objectifs fixes, seront remplacés par des dômes mobiles. Avec une rotation à 360 degrés, ils offriront un angle de surveillance et un champ de visibilité accrus.

### Déploiement de 25 caméras

Dans le cadre de la requalification de l'Avenue de la Méditerranée, des appareils de dernière génération sont déjà installés sur la 1ère tranche achevée ; d'autres le seront au cours de la 2ème phase des travaux.

Des caméras à lecture de plaques d'immatriculation seront également posées aux entrées et sorties de Vias : Office de Tourisme, Avenues de Béziers et d'Agde, et rond-point de l'Avenue de la Mer. Elles permettront notamment aux forces de l'ordre d'être averties de toute intrusion de véhicules volés/recherchés sur la commune.

### CRÉATION DU CENTRE SUPERVISEUR URBAIN (CSU)

L'intégralité des caméras seront reliées au nouveau CSU, installé dans un bâtiment communal réaffecté pour ce service.

Derrière les écrans, des agents de la Police Municipale surveilleront la quasi-totalité du territoire communal en temps réel. Pendant les saisons estivales, la plage horaire de surveillance sera élargie et les effectifs multipliés.

L'attente des autorisations de la Préfecture et du retour de l'Etat sur la demande de subventions a retardé le dossier.

La Municipalité est toutefois parvenue à mettre en place ce qui avait été annoncé, **même en l'absence totale de participation financière de l'Etat.**

### OBJECTIFS

La mise en place d'un tel dispositif permettra d'assurer une sécurité optimale des personnes et des biens publics, tout au long de l'année.

Le développement exponentiel des caméras sur la ville dissuadera les personnes mal intentionnées et les réprimera en cas de commission d'infractions.

Des points précis, difficilement visibles en permanence à ce jour, pourront être observés attentivement, notamment lors de festivités et de rassemblements sur les parkings.

Les images pourront également servir à la Gendarmerie Nationale et à la Police Nationale – qui travaillent en étroite collaboration avec les services de Police Municipale – afin de les aider à élucider certaines affaires.

Coût prévisionnel : 200 000€ HT, maintenance comprise.

Une partie des travaux de « génie civil » sera prise en charge par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

# POLICE MUNICIPALE : DU TERRAIN AU PETIT ÉCRAN

*Excellents retours de la population Viassoise et de professionnels de la France entière sur le reportage télévisé mettant en avant le travail de la PM de Vias !*

Au cours de la saison estivale 2018, un journaliste de la Chaîne RMC Story est venu en immersion au sein des services de la Police Municipale.

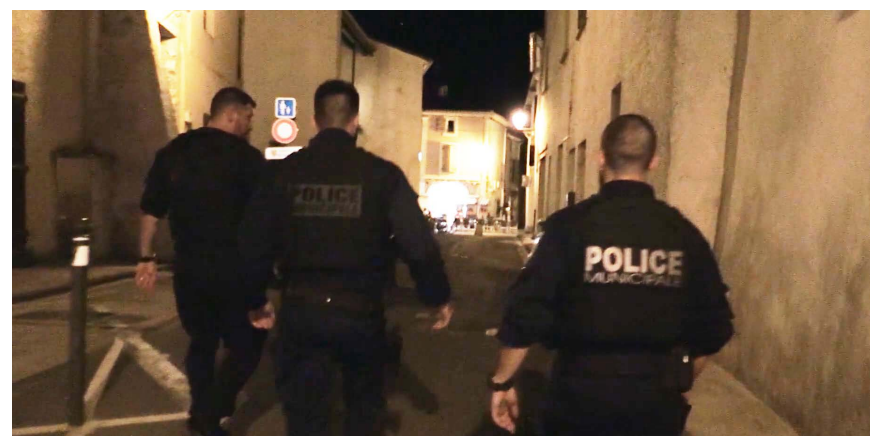
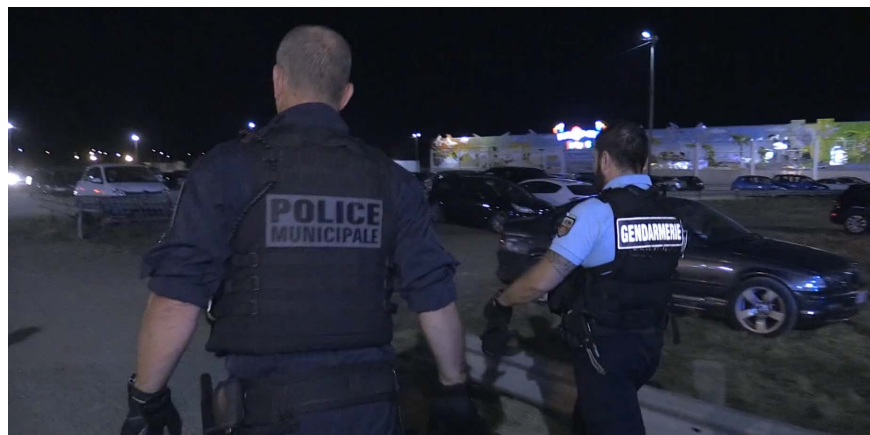
Durant près d'un mois, il a réalisé un reportage portant sur les missions auxquelles sont confrontés les policiers, pour assurer la sécurité des administrés et des touristes, notamment en période estivale.

Ce journaliste a accompagné les agents nuits et jours, n'hésitant pas à mettre sa vie en danger face aux risques auxquels ils ont dû parfois faire face.

Cette plongée au cœur de l'action a été diffusée fin octobre 2018, dans l'émission Révélations sur la chaîne Numéro 23. Elle a remporté un énorme succès :

- 204 000 téléspectateurs lors de la 1ère diffusion,
- 201 000 téléspectateurs lors de la 1ère rediffusion, en 2<sup>ème</sup> partie de soirée,
- Soit près d'1 million de téléspectateurs avec le Replay !

L'objectif fixé a été atteint : ce reportage a permis de mettre en lumière le travail conséquent qu'effectuent les fonctionnaires de police pour garantir et maintenir le bon ordre public au quotidien.



*Près d'un million de téléspectateurs au total !*

# JEUNESSE



## CMJ : UN ENGAGEMENT DANS LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

*La relève est assurée !*



**5 octobre 2018 : cérémonie de remise des écharpes au nouveau CMJ et visite des locaux administratifs de la Mairie**

Depuis septembre 2018, les nouveaux jeunes du CMJ travaillent pour développer et faire aboutir des projets, pratiquent civisme et citoyenneté, participent à des actions environnementales, aux cérémonies commémoratives, à des rencontres intergénérationnelles, moments forts d'échange et de partage, et s'impliquent dans la vie locale.

Cette année, ils seront également amenés à découvrir le fonctionnement démocratique des institutions au travers d'un voyage à Paris.

### Bon à savoir !

- MAJe (Municipalité Ados Jeunesse) : regroupe 11 élus des deux premiers mandats qui ont souhaité poursuivre leur engagement citoyen. Dynamiques et plein d'idées, ils sont la parole des ados de demain auprès de la Municipalité.

- Encadrement du CMJ : Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, Patricia Botella, Adjointe au Maire en charge du budget, Isabelle E Silva Pendreluco, Conseillère Municipale déléguée au CMJ, Suzel Ros et Wilfried Vion, Directeur du Périscolaire.

# DÉMARCHE ÉDUCATIVE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



*Les actions menées permettent à nos petits Viassois de prendre conscience de l'impact du gaspillage alimentaire sur l'environnement.*

Dans le cadre du projet de « lutte contre le gaspillage alimentaire » engagé entre les services de restauration scolaire et d'aide alimentaire du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), 2 animateurs du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) sont intervenus au restaurant scolaire en octobre 2018 afin de sensibiliser les enfants sur les aliments non consommés ; l'objectif étant de limiter les déchets issus de la table.

Pendant une semaine, ces animateurs ont prodigué de nombreux conseils aux enfants.

A chaque fin de repas, les restes

d'aliments et les denrées non consommées ont été pesés afin d'évaluer la quantité jetée.

Au total, sur les 4 jours, 28,5 kg de surplus alimentaire ont été jetés. Pour une moyenne de 30 enfants, cela représente environ 1 tonne de denrées gaspillées sur une année scolaire, soit 36 semaines d'école.

Face à ce constat, le travail de sensibilisation et de prise de conscience se poursuit. Le service de restauration scolaire s'engage à pousser les actions plus loin, notamment en triant et plaçant les déchets dans un composteur ou un lombricomposteur, afin de leur donner une 2ème vie.

# INSCRIPTIONS



## ALSH

Dans quelques semaines, les vacances d'hiver (du 25 février au 8 mars) seront là. Il est important de penser à inscrire vos enfants au centre aéré, du lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019 inclus, afin qu'ils puissent bénéficier du programme riche en activités concocté par la ville. A ce propos, n'oubliez pas le rendez-vous phare de ces prochaines vacances : le Carnaval !

## Autres dates :

Petites vacances de printemps (période du 23 avril au 03 mai 2019) : inscriptions également du 07 au 11 janvier 2019

Centre aéré du mercredi, 3ème trimestre (période du 06 mai au 05 juillet 2019) : inscriptions du 18 au 22 mars 2019

## ALP (Matin et soir + aide éducative)

Période du 06 mai au 05 juillet 2019 : inscriptions du 18 au 22 mars 2019

## Restaurant scolaire

Période du 6 mai au 5 juillet 2019 : inscriptions du 18 au 22 mars 2019



## ALSH : UN CENTRE AÉRÉ À PLEIN RÉGIME



**26 septembre**

Un moment de partage sportif et récréatif entre les séniors et les enfants du centre aéré, avec l'association « Les Ateliers d'Antan » qui accompagne les malades atteints d'Alzheimer et leurs familles. Un goûter a clos la journée chaleureusement.



**25 octobre**

Sortie au parc animalier « Les Petits Fermiers » à Lansargues, dans le cadre des nombreuses activités proposées pour les vacances de la Toussaint. Les 33 enfants présents, âgés de 3 à 11 ans, ont participé à une balade en barque au milieu des canards, nourri des chèvres et des moutons, flâné dans le jardin découverte et se sont littéralement « éclatés » dans les méga jeux gonflables. Une première : ils ont même cherché de l'or, les pieds dans l'eau !



**7 novembre**

Les enfants découvrent l'exposition d'Alain Morini « Cette guerre qui nous changea » à la Galerie d'Art André Malraux, Place du 14 juillet.



**28 novembre**

Journée activité porterie : nouvelle rencontre intergénérationnelle entre l'association « Les Ateliers d'Antan » et les enfants du centre aéré en présence de Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires.

# SPORT



## LES VIASSOIS EN MOUVEMENT POUR LA FÊTE DU SPORT

*Cette journée a permis d'amener les différentes disciplines sportives en cœur de ville et d'inciter à la découverte et à la pratique d'une activité physique.*

Le service des sports, déjà engagé dans des actions sport-santé, notamment au travers du label « Ville Vivez Bougez », a participé à la 1<sup>ère</sup> édition de la Fête du sport, **samedi 22 septembre 2018**, en partenariat avec les associations sportives locales.

Sports de combat (Judo, Yo Sei Kan, Budo), simulation de chasse sur écran, tennis ballon, tir à l'arc, pétanque, parcours habileté, relais vélo, rencontres intergénérationnelles de football, badminton, volley-ball et course à pied étaient autant de disciplines proposées en libre accès.

L'événement a suscité un vif intérêt, tant du côté des visiteurs que des bénévoles, qui se sont mobilisés en nombre.

A l'issue de cette journée, chacun est reparti avec une médaille et un t-shirt aux couleurs de la festivité.



*Les élus locaux n'ont pas manqué de se prêter au jeu en s'adonnant à diverses disciplines.*



## LA CARTE PASS EN PLEIN ESSOR

### *La santé par le sport, pour la jeunesse et les séniors !*

*Saison 2018-2019 : 270 personnes, toutes disciplines et tranches d'âges confondues,  
Saison 2017-2018 : 210 / Saison 2016-2017 : 188*

*Soit une augmentation de 82 adhérents entre 2016 et 2019 !*

La ville répond aux attentes particulières des Viassois et développe le sport d'année en année, notamment avec la Carte Pass qui donne accès à une multitude de disciplines, de 2 à 99 ans.

#### **BABIES**

Scindée en deux groupes (2-4 ans et 4-6 ans), la Baby Gym fait travailler les enfants sur le développement moteur, par de l'éveil gymnique et sensoriel.

#### **JEUNES**

Un large choix pour les ados : futsal, jeux de raquettes, vélo tout chemin, escalade, gymnastique, multisports (changement régulier et découverte de nouvelles activités), tambourin ou encore ping-pong !

La section hip hop, ancrée dans l'air du temps, permet aux amateurs de danse urbaine de s'exprimer. Les idées, les chorégraphies, tout est absolument créé et pensé par eux, sous l'égide d'une animatrice passionnée de danse qui a à cœur de transmettre son savoir-faire.

#### **SENIORS**

Particulièrement actifs, ils font bouger leur quotidien au rythme de la marche nordique, de la gymnastique d'entretien, douce et adaptée, de séances cardio, de randonnées et de renforcement musculaire. Réservé aux aînés, le Walking Football est une variante du football traditionnel qui se pratique exclusivement en marchant. Cette discipline développe l'habileté, la motricité et l'équilibre. L'absence de contact physique limite les blessures. Au-delà des techniques de la balle au pied et de la coordination entre équipiers, ce sport est idéal pour la forme et excellent sur le plan cardiovasculaire. C'est un bon moyen de prolonger le plaisir du jeu avec des amis. Ce sport est un formidable terrain d'échange intergénérationnel.



*Inscriptions auprès du service sport :  
Gymnase Victor Bernado  
Téléphone : 04 67 21 94 86 / 06 37 13 16 22*



# PLANNING DES VACANCES SPORTIVES DE FÉVRIER

Escalade: groupes limités à 8 personnes

HEURES	LUNDI 25/02	MARDI 26/02	MERCREDI 27/02	JEUDI 28/02	VENDREDI 29/02				
8h-9h									
9h-10h	Walking football (séniors)	Randonnée (séniors)		Gym séniors	Gym séniors				
10h-11h	Basket (CM - collège)		Escalade (CP)	Baby-gym (2-4 ans)	Jeux de cirque (primaires)	Gym adaptée (séniors)	Baseball (primaires)	Gymnastique (groupe existant carte pass)	Escalade (CM-collège)
11h-12h			Escalade (CE)	Baby-gym (4-6 ans)					
12h-13h									
13h-14h									
14h-15h	Futsal (8-11 ans)	Handball (CP - CE)	Judo (primaires)	Futsal (8-11 ans)	Olympiades (primaires - collège)				
15h-15h30	Futsal (12-14 ans)			Futsal (12-14 ans)					
15h30-16h	Futsal (15-17 ans)	Handball (CM - collège)		Futsal (15-17 ans)					
16h-16h30									
16h30-17h									



## LE ROLLER DANCE A FAIT UN RETOUR FRISSONNANT POUR LA TOUSSAINT

Cet évènement gratuit, qui connaît de plus en plus de succès d'année en année, est revenu au Théâtre de l'Ardaillon le 24 octobre 2018.



Les déguisements des participants ont apporté beaucoup de « fun » à ce rendez-vous sportif annuel.

Semaine sportive pour les jeunes et les séniors, du 22 au 26 octobre 2018, avec : walking football, handball, escalade, futsal, randonnée séniors, tambourin, jeux de raquettes, baby gym, basket, gym adaptée, course d'orientation, baseball, ultimate, gym séniors, et olympiades !

L'apogée de ces vacances pleines d'énergie : le Roller Dance spécial Halloween ! Pour son édition 2018, deux créneaux horaires ont été proposés pour les enfants de 6 à 11 ans et les ados de 12 à 16 ans.

# CULTURE

IL REVIENT... CARNAVAL 2019 !



## CARNAVAL

**7, 8 ET 9 MARS 2019**  
SOIRÉE DES CARNAVALIERS - CARNAVAL DES ENFANTS  
BUFFETIÈRE - DÉFILÉ DE CHARS - BAL

**Vias**  
Méditerranée  
www.vias-mediterranee.fr

FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE

CRÉDIT : V. VIAL - SERVICE COMMUNICATION - COGNAC - COMPTANT FIBRE

Tous à vos déguisements ! Le Carnaval, rendez-vous incontournable de l'hiver à Vias, se prépare activement !

Judi 7 mars : ouverture du carnaval 2019

Vendredi 8 mars : carnaval des enfants et nuit du Tintamarou

samedi 9 mars : carnaval des adultes

Le programme complet de ces 3 jours de liesse populaire sera communiqué prochainement sur notre page Facebook Vias Méditerranée, sur notre site internet [www.vias-mediterranee.fr](http://www.vias-mediterranee.fr) et par voie de presse.

THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

**ARDAILLON**  
THÉÂTRE

Compagnie  
Cipango

DIMANCHE 13 JANVIER 2019 - 15H30

La Douce France

LES COPAINS  
Twist  
GENERATION 60-70

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :  
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vias

**ARDAILLON**  
THÉÂTRE

Compagnie  
Cipango

Le Ventre de la mer

SAMEDI 26 JANVIER 2019 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :  
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vias

**ARDAILLON**  
THÉÂTRE

BOBBI PRODUCTIONS

Bruno Salomone  
Euphorique...

SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 - 21H00

MEILLEUR ONE MAN SHOW  
GLOBES DE CRISTAL 2017

« Un spectacle unique et joyeux »  
LE FIGARO MAGAZINE

« Bluffant ! Un talent fou ! »  
LE FIGARO

« La salle est hilare »  
LE FIGARO

« Un triomphe mérité »  
LE FIGARO MAGAZINE

« Le rire monstre »  
LE MONDE

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :  
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vias

**ARDAILLON**  
THÉÂTRE

tribute to  
WATERLOO

ABBA  
STORY

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :  
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vias

**ARDAILLON**  
THÉÂTRE

SHERLOCK'S BIRD PRESENTS

FABIEN OLICARD  
SINGULARITÉ

SAMEDI 16 MARS 2019 - 21H00

LE BIG BANG  
DANS  
VOTRE CERVEAU

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :  
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vias

**ARDAILLON**  
THÉÂTRE

YVAN LEBOLLOCH  
ET SA GUITARE...

FAUT PAS  
RESTER LÀ!

MISE EN SCÈNE :  
JEAN-JACQUES VANIER

SAMEDI 23 MARS 2019 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :  
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vias



## VIAS TERROIR D'AUTOMNE

### NAISSANCE DE LA CONFRÉRIÉ DES ARTS ET TERROIRS DE LA FABO

*« Elle a pour but de réunir un collectif d'amoureux de Vias et de faire découvrir les richesses de son terroir. Elle s'ouvrira à tous ceux qui en partageront ses valeurs et s'en feront les défenseurs, sonnera alors l'heure des intronisations ! »*

*Alain Morini, Vice-président*

#### Les traditions Viassoises à l'honneur !

Pour célébrer la fin des vendanges et l'arrivée du vin nouveau, l'association « La Confrérie des Arts et Terroirs de la Fabo », en partenariat avec le service culturel, a organisé la 1<sup>ère</sup> édition de Vias Terroir d'Automne le 21 octobre dernier.

Les confréries des Becos Figos de Nézignan L'Evêque, la Croustade et le Rosé de Bessan, les Compagnons de la Vigne et de l'Olivier en Pays d'Oc, les Mille et une pâtes coquillages et tielles du Bassin de Thau, avaient répondu présents.



Lors de la célébration de la messe, le Père Robert Martin n'a pas manqué de rendre hommage aux viticulteurs pour leur amour du travail de la vigne.

A l'issue de l'office religieux, Mercédès Ramia, en sa qualité de Présidente de la Confrérie, a souligné que Vias Terroir d'Automne a pour but « de promouvoir notre vie culturelle et nos produits du terroir au travers de différentes manifestations qui seront organisées tout au long de l'année ».



Un repas élaboré sur le thème de la fève a rassemblé pas moins de 180 convives.



Conférence : La vigne : une histoire singulière « In Vino Veritas », d'Alain Morini, à la Maison du Patrimoine.

Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association peuvent s'inscrire auprès de Mercédès Ramia : [cave.michelramia@sfr.fr](mailto:cave.michelramia@sfr.fr)

# VIE MUNICIPALE

ASSOCIATION DES MAIRES  
DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE  
SAMEDI 27 OCTOBRE 2018 – THÉÂTRE DE L'ARDAILLON - VIAS



## LES MAIRES DE L'HÉRAULT RÉUNIS À VIAS

*L'assemblée générale statutaire de l'Association départementale des Maires de l'Hérault (AMF34), présidée par Christian BILHAC, s'est tenue à Vias le 27 octobre 2018.*

Le Maire, Jordan Dartier, dans son allocution d'ouverture a fait une présentation rapide de la Commune. Il a tenu à remercier une nouvelle fois, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée, pour son soutien financier important de près de 2.7 millions d'€ octroyé dans le cadre des travaux de requalification de la station balnéaire.

Le Premier magistrat n'a pas manqué de souligner que la Région Occitanie a saisi l'intérêt de soutenir les collectivités locales dans leurs politiques d'investissement tournées vers l'avenir.

Il a également insisté sur les difficultés grandissantes rencontrées par les maires dans la gestion quotidienne de leur Commune.

Ainsi, pour lui, « ce matin, ne se jouera pas dans ce théâtre de Vias, une comédie où les maires se retrouvent, se rencontrent, échangent et repartent heureux, mais bien une tragédie dont la trame de fond est celle de l'attaque répétée à l'encontre

du bloc communal.

1<sup>ère</sup> ligne de la République, nous, les maires, nous assumons le fonctionnement des services publics de proximité, nous présentons des budgets en équilibre, nous dégageons chaque année des excédents de fonctionnement.

Et pourtant, nous subissons les courroux d'un Etat qui ne présente plus de budgets en équilibre depuis 1974, dont le déficit public est de 59.3 milliards d'€ et dont la dette publique excède les 2 200 milliards d'€.

La solution était donc toute trouvée, faire des économies sur le dos des collectivités locales.

Après une baisse drastique des dotations de l'Etat lors de la précédente législature qui a fortement impactée la capacité d'autofinancement des communes, nous devons aujourd'hui envisager l'avenir avec le dégrèvement de la taxe d'habitation dont nous ignorons encore son mode de remplacement.

Tout récemment, certains de nos collègues ont eu à subir une inacceptable

campagne médiatique de stigmatisation sous le #balancetonmaire, pour ceux qui ont augmenté les taux de leurs impôts locaux.

Mais, nous savons très bien qu'un maire n'augmente pas les impôts par plaisir, surtout 1 an avant les élections municipales.

Les demandes de nos administrés sont de plus en plus exigeantes.

Ils nous réclament à juste titre toujours plus de modernisation des équipements publics et des services publics.

Nous devons assurer le fonctionnement des services publics de proximité, des écoles maternelles et primaires, des cantines, des centres aérés, la sécurité du quotidien avec nos Polices Municipales car nos forces de police et de gendarmerie sont débordées par les tâches administratives. Et j'en passe !

Il en va de même pour les communes du littoral pour la surveillance des baigneurs et l'entretien des plages.

Nous maintenons la qualité du service public malgré la baisse des concours de l'état.

Nous devons également assumer des transferts de compétences aux intercommunalités, comme la GEMAPI sans le financement de l'Etat qui nous laisse le soin de prélever un nouvel impôt.

Également, nous devons subir les prises de compétences de plus en plus nombreuses des intercommunalités au détriment des communes qui éloignent un peu plus à chaque transfert les lieux de décisions de nos concitoyens. Ces attaques décidées par certains technocrates fragilisent grandement le lien de proximité que nous, élus locaux, entretenons au quotidien avec nos concitoyens.

A cela s'ajoute pour de nombreuses communes les difficultés en matière d'urbanisme, notamment lors de l'élaboration de nos PLU ou en matière de production de logements locatifs sociaux sur nos territoires à forte pression foncière. En nos qualités d'élus de la République, si nous serions en droit d'attendre un soutien des Services déconcentrés de l'Etat comme la DDTM dans les missions que nous poursuivons, nous sommes malheureusement plus souvent confrontés à des freins plutôt qu'à des facilitateurs.

Oui, pour toutes ces raisons, le moral des maires n'est pas au beau fixe.

D'ailleurs, depuis 2014, le nombre de démissions des maires est en hausse de 55 % par rapport à la précédente mandature. Ce n'est pas un hasard ! »

Malgré toutes ces difficultés évoquées, Jordan DARTIER a exprimé la détermination et l'énergie qu'il déploie au service de ses administrés avec toujours la préoccupation d'agir pour l'intérêt général, avant de conclure « La passion de servir, la passion de l'engagement public, la passion de nos territoires. La passion vis-à-vis de nos administrés... Comme disait Charles Aznavour dans sa célèbre chanson « Et pourtant, pourtant, je n'aime que toi », nous aimons nos communes, alors, de grâce, protégeons-les et préservons-les ! ».

Avant de poursuivre l'ordre du jour de l'assemblée générale, le Président Christian Bilhac a proposé aux élus de soutenir une motion de soutien aux Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de France face à leur inquiétude d'une éventuelle remise en cause de leur statut en cas d'application d'une Directive Européenne du Temps de Travail (DETT).



# 1918-2018

## CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE



Le défilé sur le Boulevard de la Liberté a laissé place à une messe solennelle, animée par le Père Robert Martin devant une église comble



Il y a cent ans, l'Armistice du 11 novembre 1918, mettait fin à la Première Guerre Mondiale ; un hommage fort a été rendu à tous les combattants



Les enfants du CMJ, aux côtés des élus et de la population, participent activement à la transmission du devoir de mémoire qui nous incombe



A l'issue de la cérémonie, la population était invitée au vernissage de l'exposition d'Alain Morini intitulée « Cette guerre qui nous changea »

Le 11 novembre 2018, la Ville a célébré la victoire de la Liberté et de la Paix et a rendu hommage à tous les morts pour la France, au cours d'une grande matinée de mémoire.

Après l'office religieux, la population s'est rassemblée au pied du Monument aux Morts.

Dans son allocution, le Maire a rappelé « les tensions en Europe, les prémices de la 1ère guerre mondiale, l'étincelle qui provoqua son démarrage, la fin du conflit de mouvement, le début des tranchées, l'artillerie, les conditions de vie difficiles, la fatigue extrême,

l'expérience de la mort quotidienne, l'enfer de Verdun, la guerre d'usure, l'offensive de la Somme, l'utilisation des chars d'assaut, l'entrée en guerre des Etats-Unis, l'offensive Allemande, le bombardement de Paris, l'avantage des Alliés commandés par le Général Foch, le recul de l'Allemagne, les signatures de l'Armistice le 11 novembre 1918 et du traité de Versailles le 28 juin 1919, le contexte très sombre de sortie de cette guerre, le monde en effervescence, les rancœurs, les crispations revanchardes et revendicatives ainsi que l'humiliation de l'Allemagne qui ont conduit au déclenchement de la seconde Guerre

Mondiale par les Nazis », avant d'insister sur « la fragilité actuelle de la Paix et de la Liberté en Europe ».

Le premier magistrat a également fait état du bilan catastrophique, apocalyptique et tragique de cette guerre, tant sur le plan affectif, matériel, économique, qu'humain, avec plus de 10 millions de morts, soit environ 6 000 décès par jour !

A l'issue des discours et des traditionnels dépôts de gerbes, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont cité les noms des soldats Viassois morts pour la France, inscrits sur le Monument aux Morts.

## 2 EXPOSITIONS ET 1 CONFÉRENCE POUR SE SOUVENIR...



Alain Morini, passionné d'histoire, a proposé deux expositions à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918 :

- « Les Viassois dans la Guerre 14-18 », visible du 25 octobre au 12 novembre 2018 au Théâtre de l'Ardaillon (exposition associée au spectacle « 1918, la Victoire » ; lire ci-contre).
- « Cette guerre qui nous changea », visible du 6 au 16 novembre 2018 à la Galerie d'Art André Malraux.

Il a également animé une conférence sur le thème « Cette guerre qui nous changea », le 8 novembre 2018 à la Maison du Patrimoine.

## MAIS AUSSI... UN SPECTACLE !

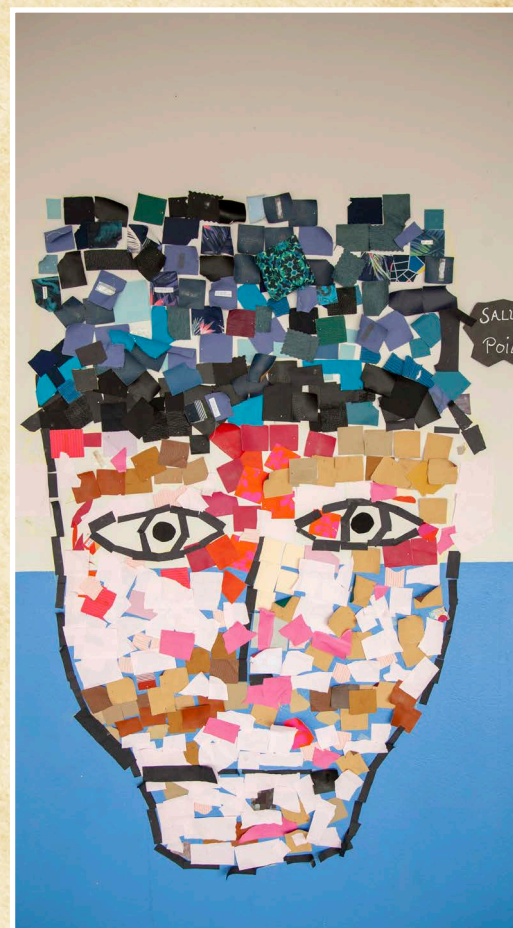


L'association « Agde Belle Epoque » a présenté sa nouvelle création, intitulée « 1918, la Victoire ! », le 28 octobre 2018 au Théâtre de l'Ardaillon.

Jean-Pierre Torrent et Vincent Alary, deux ténors Agathois dans le rôle de soldats, ainsi que Corinne Gautier, soprano incarnant la tavernière, ont participé à cette reconstitution historique de qualité qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part du public.

Point d'orgue du spectacle : l'hymne nationale de la Marseillaise, au cours duquel tout le monde s'est levé pour chanter ! Un moment fortement salué par la troupe.

## LES ÉCOLES ENGAGÉES DANS LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Les élèves de plusieurs classes de l'école élémentaire Jean Moulin ont créé une fresque murale éphémère en hommage aux soldats blessés pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.

Sur un mur du préau de l'école, Madame Aurélie Vincent, professeur des écoles, a dessiné à la craie, une tête d'un poilu de 1914-1918. Les enfants ont ensuite collé des morceaux de papiers sur ce visage pour faire apparaître « une gueule cassée ».

Cette fresque originale est une nouvelle contribution de l'école au centenaire de la fin de la Grande Guerre.

Par ailleurs, quelques classes de l'école primaire sont allées visiter l'exposition « Cette guerre qui nous changea » d'Alain Morini.

Enfin d'autres élèves ont participé à la Cérémonie de l'Armistice, le 11 novembre 2018.

# EN IMAGES



21 septembre : lever de rideau pour la 4ème saison culturelle du Théâtre de l'Ardaillon



28 septembre : Nicole Leffray-Vincents a accueilli Sébastien Frey (Conseiller départemental) et Christian THERON, (VP CAHM chargé des Transports), pour se rendre compte du service rendu par Hérault Transport.



4 octobre : la promulgation de la Constitution du 4 octobre 1958, instituant la Vème République, célébrée autour d'un apéritif au jardin du Presbytère Viassois, patrimoine communal au charme insolite



6 octobre : « Naïs », œuvre de Marcel Pagnol, sublimée par la troupe de Jean-Claude Baudracco au Théâtre de l'Ardaillon



11 octobre : Journées nationales d'Études de l'ANEL au Havre, avec pour thématique principale : « Quel avenir pour les territoires littoraux ? »



19 octobre : remise du pavois à Enzo Fossati en Mairie, vainqueur du Challenge de joutes nautiques Maurice Navarette 2018



# EN IMAGES



20 octobre : « Sur la route de Madisson » avec Clémentine Célarié au Théâtre de l'Ardillon ; une représentation de haut vol avec une actrice d'exception !



5 et 6 novembre : Déplacement d'une délégation d'anciens combattants au Sénat.



5 et 6 novembre : ravivage de la Flamme, au pied de la tombe du Soldat Inconnu.



5 et 6 novembre : dîner croisière sur la Seine



7 novembre : hommage aux 2 jeunes pilotes Anglais, Jim H. Kingsbury et Georges W. Yerby, morts pour la France et inhumés à Vias



10 novembre : entre monologue et Jazz, les cœurs du public du Théâtre de l'Ardillon ont chaviré pour « Novecento » (bénéfices reversés à l'association « Un goûter pour Mada », venant en aide aux enfants de Madagascar).

# EN IMAGES



25 novembre : 3 drôles de dames s'emparent de l'Ardailon (Les Coquettes)



1er au 15 décembre : édition 2018 de l'AFM Téléthon



4 décembre : le CFMEL (Centre de Formation des Maires et Elus Locaux) réuni à la salle de la Vigneronne pour une journée de travail sur l'offre de service action sociale de la CAF de l'Hérault



5 décembre : cérémonie commémorative dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962)



7 décembre : le spectacle « My Story » d'Ary Abittan fait un carton au Théâtre de l'Ardailon !



12 décembre : le Noël des enfants du personnel

# EN IMAGES



13 décembre : remise des prix concours « Villes et Villages Fleuris 2018 » à Villeveyrac. Vias s'est vue remettre le 5ème Prix Départemental dans la 3ème catégorie.



14 décembre : Noël à Vias 2018 – inauguration de la Crèche traditionnelle sous les Halles



15 décembre : Noël à Vias 2018 – Tour de ville de la parade



15 décembre : Noël à Vias 2018 - Ouverture des festivités du Village de Noël en musique - Place du 11 novembre



15 décembre : Inauguration de la « Vestiboutique » de la Croix Rouge, implantée Rue du 8 Mai 1945



17 décembre : Distribution de ballotins de Noël aux résidents de l'EHPAD l'Estagnol.

# ACTION SOCIALE



*13 octobre : les Aînés rassemblés autour de leur traditionnel repas.*

Une partie des fonds récoltés lors de ce repas a été reversée à l'association Centre-Hérault de Pézenas (anciennement Perce-Neige), qui œuvre depuis de nombreuses années auprès des enfants et adultes touchés par une déficience mentale, un handicap physique ou psychique.

Un chèque de 700 € a ainsi été remis au président de l'association, André Poirée.



*Énorme succès avec un nombre de convives grandissant d'année en année.*



**2015 : 346**  
**2016 : 355**  
**2017 : 393**  
**2018 : 450 !**



30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre : collecte nationale alimentaire annuelle, aux portes des supermarchés partenaires de la commune



10 au 12 décembre 2018 : remise de colis de Noël aux Aînés

## Forum de l'emploi 2019

Samedi 16 Mars 2019 de  
09h00 à 13h00

Salle Polyvalente Jean Ferrat  
de **Portiragnes**



# VIE ASSOCIATIVE



*En 2018, le Cyclo Club Viassois a obtenu le Trophée du club le plus représentatif de l'Hérault pour ses participations aux randonnées du CODEP (Comité d'Organisation DEPartemental 34).*

## ÇA ROULE... AVEC LE CYCLO CLUB VIASSOIS !

Le CCV, composé de 36 licenciés, propose des sorties vélo tout au long de l'année.

Cet été, 68 sorties ont été proposées au départ de l'Office de Tourisme, rassemblant en tout pas moins de 1 935 cyclistes pour 5 805 kilomètres

de parcours sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée et de l'arrière-pays.

D'octobre à Avril, des sorties sont organisées 4 fois par semaine. Pour les amateurs de vélo, rendez-vous au foyer du 3ème âge le mardi et le

vendredi à 8h30, ou au rond-point de Bessan, le mercredi et le dimanche à 8h00.

Pour les sorties ou autres renseignements, le Président du Club se tient à votre disposition au 04 67 77 95 44.



## LES ASSOCIATIONS DE PEINTURE ONT INVESTI UN NOUVEL ATELIER

« L'Atelier Viassois » et « Palettes et Couleurs Viassoises » ont pris possession d'un local communal entièrement rénové par les services techniques.

La Municipalité soutient activement le tissu associatif local !

• L'Atelier Viassois  
Cours : lundis et mardis de 14h00 à 17h00  
Contact : Présidente  
Jacqueline Thuillier - 04 67 62 36 87  
Animateur des séances : Bernard Bouissac

• Palettes et Couleurs Viassoises  
Cours : mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00  
Contact : Présidente  
Marie-Thérèse Morini - 06 99 68 33 93

## A VOS JETONS ET VOS CARTONS, LA SAISON DES LOTOS RECOMMENCE !

### 15H - Gymnase

• 20 janvier 2019 :  
Loto Club du 3ème âge

• 03 février 2019 :  
Loto Comité des Fêtes

• 10 février 2019 :  
Loto Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

• 17 février 2019 :  
Loto Amis de Lorca

• 24 février 2019 :  
Loto Amis de l'Estagnol

• 17 mars 2019 :  
Loto Vias Beach Biker

• 24 mars 2019 :  
Loto Association de Jumelage Vias Châtel (AJVC)

## LA VIE ASSOCIATIVE EN IMAGES



1er au 10 octobre : la galerie d'art a accueilli les œuvres d'Amaury Welsch, au travers de son exposition « Strange Paradise\* » (Paradis étrange\*)



4 octobre : forte fréquentation de la bourse aux jouets et à la puériculture, organisée par la vingtaine de bénévoles du Comité des Fêtes



4 octobre : comédie survoltée et hilarante « Georges & Georges » au Théâtre de l'Ardaillon, par la compagnie locale du Jeu-Dit parmi laquelle figure Olivier de Maurepas, Viassois passionné de théâtre



9 octobre : dans le cadre de la Semaine Bleue 2018, conférence et projection vidéo des actions menées au bénéfice de l'environnement par le Saint Hubert Club Viassois (Théâtre de l'Ardaillon)



7 octobre : vacarme et succès populaire pour la 4ème édition de la Saint Colomban, organisée par le Vias Beach Biker



8 décembre : Assemblée Générale de la FNACA

# CADRE DE VIE



## L'AGGLO VOUS TRANSPORTE... UNE LIGNE DE BUS SUPPLÉMENTAIRE AU DÉPART DE VIAS

Le réseau Cap'Bus a prolongé sa ligne 2 depuis le Grau d'Agde jusqu'à Vias ! Cette ligne dessert les arrêts « Croix de la Mission », « Centre-ville » et « Ateliers municipaux » et permettent de rejoindre Agde avec 11 allers-retours par jour de 7h30 à 20h.

La ligne 5, quant à elle, permet toujours de relier Vias à Pézenas via Bessan, St Thibéry et Néziguan-l'Evêque, et ce de 7h du matin à 19h30 le soir, et s'arrête également aux arrêts cités ci-dessus.

Les tickets unitaires sont disponibles directement à bord des bus, au prix de 1 euro.

Transport A la Demande (TAD A) : La commune de Vias bénéficie, en plus des lignes régulières 2 et 5, d'une ligne de Transport à la Demande, qui nécessite une réservation au préalable.

Reliant Vias à Agde, cette ligne vous permet d'accéder directement :  
- à la Cité de l'Eau d'Agde (Centre Aquatique),  
- à la plage de Richelieu (Poumeyrac)  
- ou au littoral du Grau d'Agde (Petit Quist).

Pour réserver, il suffit de choisir son

arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés puis de réserver son déplacement en composant le numéro vert gratuit, le 0 800 350 310.

Pour un trajet prévu le lendemain, il faut réserver la veille impérativement avant 16h00.

Pour un déplacement le lundi matin, la réservation doit s'effectuer le samedi matin avant midi.

La tarification appliquée sur le TAD est la même que sur le reste du réseau Cap'Bus.

Retrouvez les horaires, plans des lignes, tarifs sur le site internet [www.capbus.fr](http://www.capbus.fr), sur l'application « Cap'Bus » disponible sur le Google Play Store, en l'agence commerciale d'Agde (1bis quai commandant Réveille) ainsi que chez notre commerçant partenaire : le tabac-presse Lou Camel (Place du 14 juillet).

Le réseau Cap'Bus. 04.67.01.22.24



## LE GUIDE PRATIQUE DE L'AGGLO

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a publié son guide pratique.

Il recense toutes les informations utiles que les services de l'Agglo offrent aux habitants du territoire.

Ce guide est téléchargeable sur le site de l'Agglo : [www.agglo-heraultmediterranee.net](http://www.agglo-heraultmediterranee.net)

**PLUIE-INOUDATION**  
LES 8 BONNS COMPORTEMENTS  
en cas de pluies méditerranéennes intenses

- JE M'INFORME** et j'informe à temps les autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.
- JE NE PRENDS PAS MA VOTURE** ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS.
- JE NE SORS PAS** dans les sous-sols ET JE NE REVIENS EN HAUTEUR, EN ÉTÉ.
- JE NE M'ENVAIS NI EN VOTURE NI À PIED** (Ponts, talus, murs de soutènement, murs de 30 cm d'eau suffisant pour emporter une voiture).
- JE M'ÉLOIGNE DES SOUS-SOLS** et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.
- JE NE M'ENVAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE.** Ils sont en sécurité.
- JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE** (Jaune, Orange, Rouge).
- J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ** (Bouteilles d'eau, sacs de couchage, sacs de survie, etc.).
- JE NOTE LES NUMÉROS UTILES** (112, 118, 119, 117).

www.ecologie-solidaire.gouv.fr #pluieinondation  
www.vigilance.meteofrance.com VIGICRUES www.vigicrues.gouv.fr  
www.interieur.gouv.fr



# ÉCONOMIE LOCALE

## La « Table du Boucher » a changé de visage

Antoine Costa et Matthieu Deleens sont les heureux nouveaux propriétaires du restaurant « La Table du Boucher ». Alors que chacun arrivait à un tournant de sa vie professionnelle, ils ont souhaité relever un challenge de taille : ouvrir un restaurant. Défi relevé pour ces deux amis de longue date, depuis début décembre 2018 !

Après quelques travaux de rafraîchissements, le restaurant situé Avenue de la Mer a totalement changé d'aspect : la cuisine traditionnelle règne au beau milieu d'un cadre rustique, authentique et moderne, à l'image de ses créateurs.

Antoine Costa, originaire d'Agde, s'occupe de la salle et de la gestion administrative.

Matthieu Deleens, Gigeannais à l'expérience solide dans le domaine de la restauration, élabore exclusivement sur place le meilleur des produits frais. Pour le plus grand plaisir de vos papilles, il cuisine entrées, viandes, accompagnements, plats mijotés, ou encore des desserts à sa façon.

Vous succomberez devant le paleron de bœuf au foie gras. Et s'il vous reste une petite place pour une note sucrée, vous ne résisterez pas au pain brioché accompagné de fruits de saison.

Une formule vous est proposée tous les jours : plat unique à 11,50€ ; entrée et plat, ou, plat et dessert à 14,50€ ; entrée, plat et dessert à 16€.

Une carte volontairement restreinte évolue en fonction des saisons. Les vins rouges, rosés et blancs, exclusivement locaux, sont choisis pour s'associer avec les mets. Dans quelques mois les grillades au feu de bois ponctueront la saison estivale.

Venez découvrir cet espace de restauration entièrement repensé et redynamisé. La réservation est vivement conseillée.

La Table du Boucher  
Avenue de la Mer  
Antoine Costa et Matthieu Deleens  
04 67 01 72 79 - [tableduboucher.vias@gmail.com](mailto:tableduboucher.vias@gmail.com)  
Horaires d'hiver : ouvert le midi uniquement, du lundi au vendredi

## Votre véhicule a besoin d'un lifting ? Une adresse à Vias !

Depuis avril 2018, Jean-Claude Tomé a ouvert son entreprise de nettoyage automobile à la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de La Source.

Titulaire d'un CAP carrossier réparateur, d'un BEP carrosserie peinture et d'un BTS carrossier constructeur, il a, à son compte, 32 ans d'ancienneté dans le métier.

Rien n'échappe à Monsieur Tomé ! Que ce soit l'intérieur ou l'extérieur, il passe votre véhicule au crible pour un « toilettage » de fond en comble ! Que vous soyez professionnel ou particulier, n'hésitez pas à faire appel à ce spécialiste du nettoyage qui a fait ses armes sur des Yachts et autres véhicules prestigieux.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous. Le coût des prestations est fixé selon des tarifs allant de 10 à 100 euros maximum :

Nettoyage extérieur : 25€ (petits véhicules)

Nettoyage intérieur et extérieur : 50 à 70€ (petits véhicules, en fonction de l'état de saleté), 70 à 100€ (véhicules utilitaires, 4x4, SUV, Crossover, etc.)

Le nettoyage intérieur comprend l'aspiration, le dépoussiérage, le lavage des sièges et des moquettes, la désinfection, le traitement des plastiques et le parfumage. Le nettoyage extérieur intègre le lavage manuel de la carrosserie avec cire, des jantes, des vitres et le polissage. Le top du top : un lustrage ou un traitement céramique pour un véhicule flambant neuf !

Epaulé par sa compagne Valérie Lepage, Monsieur Tomé envisage de développer son activité et de recruter du personnel.

Nettoyage auto la Source Vias discount  
5 Rue de l'Hérault ZAE La Source  
Jean-Claude Tomé  
07 68 17 49 09 - [jctome@hotmail.fr](mailto:jctome@hotmail.fr)

Horaires d'hiver Mano Mode : (Cf Magazine municipal N°9 p 39)  
Vendredi/Samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h • Dimanche de 8h à 12h30

# AGENDA

## **SAMEDI 05 JANVIER :**

Concours de pétanque organisé par la Boule Joyeuse - 14h30 - Boulodrome

## **MARDI 08 JANVIER :**

Permanence du SICTOM - de 8h30 à 10h - en Mairie

## **DIMANCHE 13 JANVIER :**

Assemblée générale du club du 3<sup>ème</sup> âge - Gymnase - 15h, suivie de la galette des rois.

Spectacle « Les Copains Twist » - Théâtre de l'Ardaillon - 15h30 - Entrée payante

## **JEUDI 17 JANVIER :**

Match de Volley (Vias/MVUC 2) - 20h30 - Gymnase

Galette FNACA - 15H - Foyer du 3<sup>ème</sup> âge

## **VENDREDI 18 JANVIER :**

Vœux à la population - 19h - Théâtre de l'Ardaillon

## **DIMANCHE 20 JANVIER :**

Loto du 3<sup>ème</sup> âge - Gymnase - 15h

## **LUNDI 21 JANVIER :**

Match de Volley (Vias/Lavérune) - 20h30 - Gymnase

## **VENDREDI 25 JANVIER :**

Assemblée Générale du Comité des Fêtes - 18h00 - Salle de la Vigneronne

## **SAMEDI 26 JANVIER :**

Spectacle « Le ventre de la mer » - 21h - Théâtre de l'Ardaillon - Entrée payante

## **SAMEDI 02 FÉVRIER :**

Concours de pétanque organisé par la Boule Joyeuse - 14h30 - Boulodrome

## **DIMANCHE 03 FÉVRIER :**

Loto du Comité des Fêtes - Gymnase - 15h

## **LUNDI 04 FÉVRIER :**

Réunion publique sur les travaux Av. J. Manzanera - Salle d'honneur - 18h30

Match de Volley (Vias/Vendres 1) - 20h30 - Gymnase

## **JEUDI 07 FÉVRIER :**

Match de Volley (Vias/Arago Sète 3) - 20h30 - Gymnase

## **VENDREDI 08 FÉVRIER :**

Remise des trophées sportifs - 18h30 - Salle de la Vigneronne

## **SAMEDI 09 FÉVRIER :**

Concours de pétanque organisé par la Boule Joyeuse - 14h30 - Boulodrome

Spectacle « Bruno Salomone Euphorique » - 21h - Théâtre de l'Ardaillon - Entrée payante

## **DIMANCHE 10 FÉVRIER :**

Loto de la FNACA - 15h - Gymnase

## **LUNDI 11 FÉVRIER :**

Match de Volley (Vias/MVUC 3) - 20h30 - Gymnase

## **SAMEDI 16 FÉVRIER :**

Concours de pétanque organisé par la Boule Joyeuse - 14h30 - Boulodrome

## **DIMANCHE 17 FÉVRIER :**

Loto des Amis de Lorca - 15h - Gymnase

## **JEUDI 21 FÉVRIER :**

Match de Volley (Vias/Castelnau 2) - 20h30 - Gymnase

## **VENDREDI 22 FÉVRIER :**

Assemblée générale des Amis de Lorca suivie d'un buffet - 18h30 - Salle de la Vigneronne

Spectacle « Abba Story » - 21h - Théâtre de l'Ardaillon - Entrée payante

## **DIMANCHE 24 FÉVRIER :**

Ouverture de la pêche No-Kill  
Plan d'eau La Source  
Rens. 06 28 27 72 59

Loto des Amis de l'Estagnol - 15h  
Gymnase

## **DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 FÉVRIER :**

Vacances sportives avec le service des Sports  
Rens. 04 67 21 94 86 (Cf : page 33)

## **DIMANCHE 03 MARS :**

Assemblée générale ordinaire du St Hubert Club Viassois - 10h - Maison de la Chasse

## **DU JEUDI 07 MARS AU SAMEDI 9 MARS :**

Carnaval (Cf : page 34)

## **JEUDI 07 MARS :**

Réunion du Comité Départemental de la FNACA - 14 h - Théâtre de l'Ardaillon

Inauguration de la stèle - 17 h - Parking Ecole G. de Gaulle-Anthonioz

## **DU SAMEDI 16 AU 20 MARS :**

Voyage aux Fallas de Valencia avec les Amis de Lorca

## **SAMEDI 16 MARS :**

Forum de l'emploi - de 9h à 12h - Salle polyvalente Jean Ferrat de Portiragnes

Spectacle « Fabien Olicard » - 21h - Théâtre de l'Ardaillon

## **LUNDI 18 MARS :**

Match de Volley (Vias/ASBAM 4) - 20h30 - Gymnase

## **MARDI 19 MARS :**

Cérémonie commémorative du cessez le feu en Algérie - à partir de 11h15 - Parvis de l'Hôtel de ville

## **DIMANCHE 17 MARS :**

Loto du Vias Beach Biker - 15h - Gymnase

## **SAMEDI 23 MARS :**

Spectacle Yvan Le Bolloc'h - 21h - Théâtre de l'Ardaillon

## **DIMANCHE 24 MARS :**

Loto de l'AJVC - 15h - Gymnase

## **SAMEDI 30 MARS :**

Concours de pétanque organisé par la Boule Joyeuse - 14h30 - Boulodrome

## **DIMANCHE 31 MARS :**

Loto du Bâton Club Viassois - 15h - Gymnase

*La Maison de Services Au Public (MSAP) assure des permanences au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, pour aider les usagers dans leurs démarches administratives en ligne sur les sites internet des partenaires suivants : ANTS (Permis de conduire + carte grise), CARSAT / retraite, CAF, CPAM, MSA, Pôle emploi, et impôts.*

*Permanences au CCAS de 9h à 12h : les vendredis 18 janvier, 1<sup>er</sup> et 15 février, et 1<sup>er</sup>, 15 et 29 mars 2019*



Mail : [msap@agglohm.net](mailto:msap@agglohm.net) - Tél : 04 67 01 24 22



# ÉTAT CIVIL

## **Ils viennent agrandir la famille Viassoise...**

Ziyed BOULGHALGH, le 15 septembre 2018 à Béziers  
Fares ZAABAT, le 17 septembre 2018 à Béziers  
Adam LOUARRHI, le 22 septembre 2018 à Béziers  
Lia MOURZELAS, le 23 septembre 2018 à Béziers  
Amir KHARBACH, le 1er octobre 2018 à Béziers  
Rose ROVIRA, le 1er octobre 2018 à Béziers  
Elena GELSOMINO, le 12 octobre 2018 à Béziers  
Joy GINIEIS, le 12 octobre 2018 à Béziers  
Marius MAITROT, le 17 octobre 2018 à Béziers  
Gabriel PRATTO, le 17 octobre 2018 à Béziers  
Sandro TOBENA, le 25 octobre 2018 à Béziers  
Marius BOUSQUET, le 1er novembre à Montpellier  
Shaïly FRIGNATI, le 10 novembre 2018 à Sète  
Maily LOPEZ, le 16 novembre 2018 à Béziers  
Hugo ARNAUD, le 18 novembre 2018 à Béziers  
Fares EL ARABI, le 05 décembre 2018 à Béziers

## **Ils se sont unis...**

Hervé DA COSTA et Catherine SAINTE-COLOMBE, le 22 septembre 2018  
Thierry GONZALEZ et Claire KING, le 22 septembre 2018  
Geoffrey GARCIA et Mélanie LERUITTE, le 28 septembre 2018  
Christophe RAMIA et Charlène BUONO, le 29 septembre 2018  
Laurent GAUBERT et Corinne GOMBAULT, le 06 octobre 2018  
Nabil BOUCHIAR et Samia HANNOUCH, le 14 décembre 2018

## **Ils nous ont quittés...**

Francine DROZ, Veuve VALLET, le 18 septembre 2018, à l'âge de 93 ans  
Gisèle JEGOU, Epouse HERSANT, le 23 septembre 2018, à l'âge de 73 ans  
Camille LORENTÉ, le 23 septembre 2018, à l'âge de 92 ans  
Raymond CATENA, le 24 septembre 2018, à l'âge de 90 ans  
Marie VANDERNOTTE, Epouse SIFFERT, le 27 septembre 2018, à l'âge de 93 ans  
Madeleine MIGOT, Veuve SENEGAS, le 30 septembre 2018, à l'âge de 90 ans  
Fabrice D'HOOP, le 07 octobre 2018, à l'âge de 58 ans  
Yvette GIRAL, Divorcée PONS, le 10 octobre 2018, à l'âge de 94 ans  
Michel SIX, le 19 octobre 2018, à l'âge de 75 ans  
Claude MURATET, le 20 octobre 2018, à l'âge de 88 ans  
Maurice SELLIE, le 23 octobre 2018, à l'âge de 91 ans  
Lucienne MATHIEU, le 06 novembre 2018, à l'âge de 88 ans  
Marie PADILLA, Veuve CANES, le 07 novembre 2018, à l'âge de 87 ans  
Roseline MURATET, Epouse MANTION, le 12 novembre 2018, à l'âge de 88 ans  
Suzanne MALMONTÉ, Veuve CAUNES, le 1er décembre 2018, à l'âge de 97 ans  
Gérard SABATIER, le 09 décembre 2019, à l'âge de 89 ans  
Fernard MIRAMOND, le 10 décembre 2018, à l'âge de 96 ans  
Gabriel CARAYON, le 10 décembre 2018, à l'âge de 88 ans  
Maurice CHOMBARD, le 10 décembre 2018, à l'âge de 85 ans

*Performant*

sur tous les terrains

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE



04 67 49 39 49  
angelotti.fr

MENUISERIE  
LAURENT CARRION  
Fabricant - Installateur

Créateur d'espaces de vie



Nouveau Hall EXPO à visiter dès le 24 Janvier 2019



ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS  
04.67.217.760 - Site web : menuiserie-carrion.fr

 **EIFFAGE**

■■■■■■■■■■  
**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**  
Routes - Carrières - Terrassements - Enrobés

■■■■■■■■■■  
28 avenue de Pézenas  
**34630 SAINT-THIBERY**

**Tel : 04.67.21.21.21**

ouestlr.infrastructures@eiffage.com  
www.eiffage.com